



COMMENT ENCOURAGER LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS ?

21.10 2022 ATELIER ANIMÉ PAR SAW-B

SKETCHNOTE: STEPHANIE.LEFEVRE@SPW.WALLONIE.BE

LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE,

C'EST QUOI ?

4 PRINCIPES

1 FINALITÉ SOCIALE PLUTÔT QUE PRODUIT ♥

2 AUTONOMIE SOCIALE ✨

3 DÉCISION DÉMOCRATIQUE

4 PRIMAUTE DES PERSONNES ET DU TRAVAIL SUR LE CAPITAL 🙌



3 TYPES DE STRUCTURE

153 CENTRES D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

62 ENTREPRISES D'INSERTION

55 ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ

≡ PERRON DE L'ILON

UN PROCESSUS PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ, CONCRET, PAR LA PRATIQUE POUR FORMER DES DEMANDEURS D'EMPLOI PEU QUALIFIÉS AUX MÉTIERS DE LA RESTAURATION

auPlusNet.

INSERTION À L'EMPLOI VIA UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE NETTOYAGE

ENTRA group

ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉ POUR PERSONNES FRAGILISÉES PAR LA MALADIE / LE HANDICAP

Une entreprise ordinaire, composée de personnes extra-ordinaires



ACCOMPAGNEMENT + FORMATION = EMPLOI DURABLE SOCIAL

POUR DES MARCHÉS ÉTHIQUES, SOCIALEMENT PLUS RESPONSABLES ET DURABLES

UN INVESTISSEMENT SOCIAL DE LA WALLONIE POUR LA WALLONIE

LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE RÉPONDENT AUX MARCHÉS OUVERTS À TOUTES LES ENTREPRISES PROPOSENT DES SERVICES PROFESSIONNELS ET RÉPONDENT AUX EXIGENCES

COMMENT LES INTÉGRER AUX MARCHÉS ?

INCLURE DES CLAUSES SOCIALES

- CLAUSE DE FORMATION
- CLAUSE FLEXIBLE
- CLAUSE DE RÉSERVATION

FREINS À LEVER

POUR LES ENTREPRISES

- LA LOCALISATION
- LA PETITE TAILLE DU MARCHÉ

POUR LES ACHETEURS

- MÉCONNAISSANCE DE L'OFFRE
- DÉFICIT D'AMBITION
- MANQUE DE TEMPS / D'HABITUDE
- DIFFICULTÉ DE CALBRER LES CLAUSES TECHNIQUES

👉 LE RÉSEAU DES FACILITATEURS CLAUSES SOCIALES OFFRE UN SUPPORT

SAW-B RÉALISE UNE VIEILLE SUR E-PROCUREMENT ET RELAIE VERS LES STRUCTURES D'ÉCONOMIE SOCIALE



SAW-B A CRÉÉ UN ANNUAIRE

DÉTAILLÉ REPRENANT TOUTES LES ENTREPRISES D'INSERTION

La commande publique au cœur de la relance de la Wallonie

4^{ème} Rendez-vous des acheteurs publics responsables

Ce qu'on entend dans la bouche de nos partenaires...

Le levier de la commande publique doit être utilisé à plein pour notre économie

*La commande publique doit être accessible simplement et le plus largement possible. Elle doit surtout devenir plus **stratégique** et contribuer, dans le respect du droit, à nos **objectifs économiques, écologiques et sociaux***

Nous passons plus de temps à nous protéger qu'à ouvrir nos marchés à d'autres acteurs. Nous sommes dans le contrôle aigu. Nous devons oser davantage

Les marchés publics étouffent l'initiative, entravent la solution et mènent à une très grande déresponsabilisation. Ils ne sont pas en l'état un outil intéressant pour les politiques publiques

*A quoi sert-il de faciliter l'accès aux marchés publics si le processus s'englue ensuite.
Nous ne pouvons pas vendre un chat dans un sac*

Nous n'avons pas les moyens de nos ambitions

Ce projet nécessite un changement de mindset complet, par le haut et par le bas

Ce ne sont pas les circulaires qui vont faire changer les choses. Nous devons démontrer par l'exemple

Les marchés publics sont un levier essentiel dans la réalisation des missions de service public. Ils sont faits pour dépenser efficacement et rapidement les deniers publics pour les missions de service public

« La commande publique a longtemps été regardée comme un processus administratif, juridique et budgétaire, et pas comme un outil de politique économique stratégique.

Or elle représente 8% du PIB, soit quelques 200 milliards d'euros »

Agnès PANNIER-RUNACHER,
Ministre de l'Industrie



Wallonie
service public
SPW



La commande publique en quelques chiffres

**La
commande
publique,
un secteur
essentiel**

POIDS de la commande publique - Estimation

+/- 14% du PIB européen

+/- 7% du PIB wallon

REPARTITION des marchés en Belgique (e-procurement)

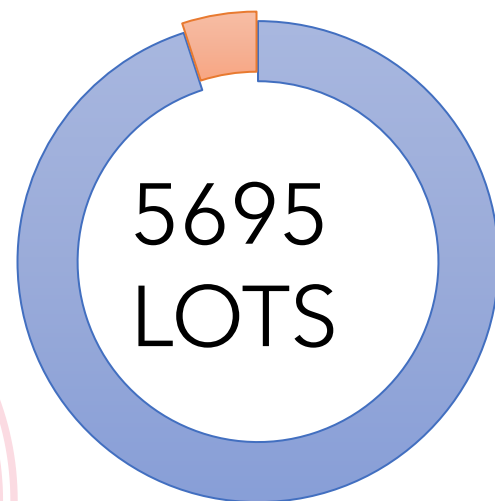
- 5595 lots attribués
- 2386 marchés
- Ces lots pèsent 30 milliards €

ATTRIBUTION - e-procurement

- Adjudicateurs wallons : 30% des lots pour 15% des montants totaux

LOCALISATION des opérateurs économiques- e-procurement

La
commande
publique,
un secteur
essentiel



■ **95%** des lots attribués à des entreprises d'origine belge

42% en Flandre
31% à Bruxelles
22% en Wallonie

36% des lots ont été attribués à des PME en Belgique

35% des lots ont été attribués à des PME par les pouvoirs adjudicateurs wallons

La
commande
publique,
un secteur
essentiel

REPARTITION des marchés en Wallonie (e-procurement)

- **Intercommunales** > premier adjudicateur
31% du total des lots attribués
Pèsent 77% du montant total wallon attribué en 2020
- **SPW** > deuxième adjudicateur
23% du total des lots attribués
Pèse 10% du montant total wallon attribué en 2020
- **Pouvoirs locaux** > troisième adjudicateur
23% du total des lots attribués
6.5% du montant total wallon attribué en 2020

**La
commande
publique,
un secteur
essentiel**

CARACTERISTIQUES de la commande du SPW

En 2020:

- 4334 marchés recensés sur base des n° de marchés
- 733 millions €

REPARTITION des lots par type de MARCHE (SPW)

- Marchés de travaux > poids économique plus lourd mais en moins grand nombre
- Marchés de fournitures > poids économique plus faible mais en plus grand nombre
- Marchés de services > poids économique et nombre similaire

REPARTITION des lots par type de PROCEDURE (SPW)

- Procédure relative aux marchés de faible montant la plus utilisée
- Ainsi que la procédure négociée sans publication préalable



Wallonie
service public
SPW



Un enjeu
= attirer les entreprises

La connaissance du terrain, de l'offre

Des conditions d'accès trop exigeantes, une disproportion des exigences

Des marchés trop gros (difficile de se qualifier)

Des délais de paiement trop longs

Une mauvaise information (où trouver l'information?)

Entente entre les grands acteurs

Le critère du prix

Des charges administratives trop lourdes (procédures compliquées qui nécessitent un staff administratif)

Des documents incohérents, des CSC laconiques

Des chances de succès trop minces





La commande publique
= une action prioritaire du GW

Enjeux

Passer de...

à ...

**Passer et
exécuter
un marché
public**

Satisfaire un besoin identifié en utilisant les ressources publiques de la manière la plus efficiente possible



Contribuer aux enjeux de politique publique
en matière économique, sociale et environnementale¹
(en particulier dans le cadre du PRW)

(1) Exemples: favoriser certaines catégories d'entreprise, en particulier les TPE/PME, inciter à l'embauche de certaines catégories de travailleurs, favoriser des comportements écologiques vertueux, stimuler l'innovation, etc. et plus largement, susciter des normes de comportement responsables

4 Piliers d'action



Professionaliser
la commande
publique

Insuffler un nouvel état d'esprit (tout en maîtrisant le risque juridique) et optimiser le processus achats : le juste besoin et des dépenses publiques maîtrisées.



Faciliter l'accès des
PME aux marchés
publics

- Encourager, soutenir et accompagner les PME à chaque étape du processus d'achat..
- Diminuer les barrières à l'entrée.
- Optimiser la concurrence des acteurs économiques.
- Développer des relations partenariales durables.



Rendre les marchés
publics plus
durables

Veiller à la contribution des marchés au développement durable, en conciliant développement écologiquement soutenable, efficacité économique et équité sociale, sans fausser la concurrence



Renforcer la
gouvernance et la
connaissance

Permettre aux acheteurs publics de piloter leurs politiques d'achat et aux acteurs économiques de disposer de données économiques et financières essentielles

Objectif in fine

Optimiser chaque étape du cycle de vie des marchés publics



Définition du
besoin et
prospection

Cahier
spécial des
charges

Publicité

Offre

Attribution

Post-attribution



**Wallonie
service public
SPW**



Merci pour votre attention !



Hugues Degeimbre et Pierre Massart



support.dmp@spw.wallonie.be



Comment encourager les entreprises d'économie sociale dans le cadre des marchés publics ?

21 octobre 2022





Programme.

13h00

Introduction

13h05

Economie sociale et économie sociale d'insertion

13h15

Présentation des entreprises d'économie sociale d'insertion

13h55

Annuaire des entreprises d'économie sociale d'insertion

14h00

Intégrer des clauses sociales dans ses marchés publics responsables

14h30

Atelier d'échanges sur les freins et leviers aux marchés publics avec clause sociale

14h55

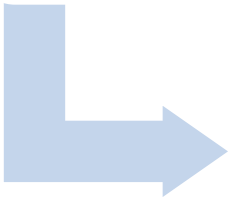
Ressources & Conclusion



Objectifs de l'atelier.

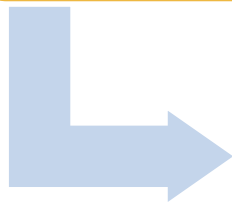
Informer

- Quelles sont les réalités d'une organisation inclusive, ses valeurs et ses compétences
- Qu'est-ce qu'un marché responsable?
- Quelles sont les clauses responsables?/Comment cela fonctionne?



Echanger

- Atelier d'échanges sur les freins et leviers avec des entreprises d'économie sociale d'insertion
- Questions-réponses sur les différents thèmes abordés



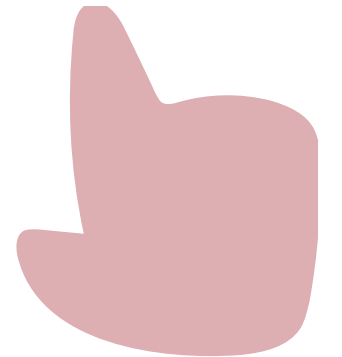
Outiller

- Comment prendre la décision ?
- Comment cela fonctionne tout au long du marché ?
- Qui peut aider?



1.

Introduction





Qui sommes-nous ?



SAW-B est une fédération et une association qui a pour mission de défendre et de déployer l'économie sociale comme alternative crédible et concrète au modèle économique dominant.



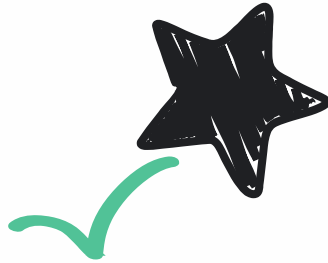


Trois missions.



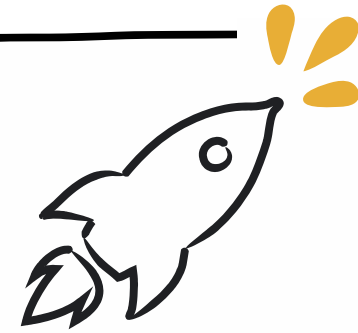
Interpeller

Etre force de critique
et de proposition



Soutenir

Renforcer l'impact
et la viabilité
des entreprises sociales

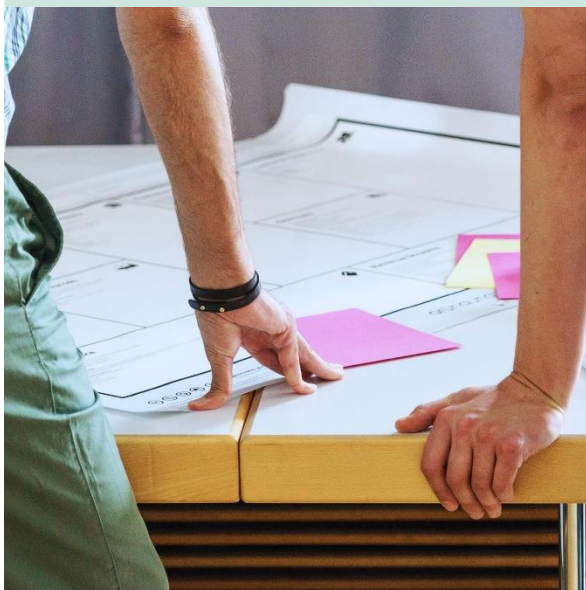


Innover

Etre un labo de recherche
et d'expérimentation pour
l'économie sociale



4 services.



Entreprendre



Former



**Faciliter -
Rassembler**



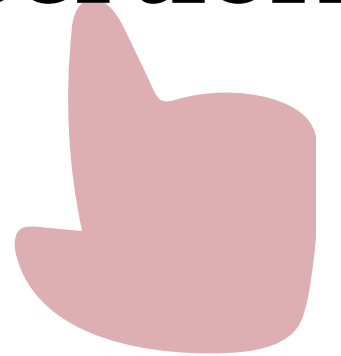
Evaluer

A black Eames-style chair is positioned on the left side of the image. A white sign with blue text is placed on the chair's seat. The sign reads "THINK OUTSIDE THE BOX" in three lines. The background is a soft-focus indoor setting with a plant visible in the upper left.

THINK
OUTSIDE
THE BOX

2.

Économie sociale et économie sociale d'insertion





L'économie sociale, c'est quoi ?

«**L'économie sociale** est un mouvement économique où le profit n'est pas une fin en soi mais un moyen au service d'objectifs d'intérêt général ou d'intérêt mutuel.»



Multiplicité
de formes
d'entreprises

Multiplicité
de notions
& concepts



4 principes de l'économie sociale*.

1.

Finalité
sociale
plutôt que
de profit

2.

Autonomie
de gestion

3.

Décision
démocratique

4.

Primauté des
personnes et
du travail sur
le capital



L'économie sociale d'insertion, c'est quoi ?



«L'économie sociale d'insertion : ... »

L'économie sociale d'insertion est une activité à la croisée de l' action sociale, de la formation et de l'activité économique qui vise une action continue et globale (de la part d'organismes agissant de façon concertée et complémentaire) allant de la **socialisation** (remise à niveau des connaissances et valorisation personnelle) via l'**acquisition de compétences sociales** (acquisition de "savoir-être" et accès à la citoyenneté active) et **professionnelles** ("savoir-faire") jusqu'à la **participation active et solidaire au processus de production**. On parle d'insertion sociale et professionnelle, car l'emploi remplit plusieurs fonctions dont une (et non des moindres) est l'insertion sociale. (Source : CIRIEC-Belgium)





Les entreprises d'insertion/intégration



CISP -> Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle
Formation par le travail pour personnes en difficulté d'insertion -> stagiaire
(contrat de formation)



EI-> Entreprise d'Insertion
Emploi pour les personnes peu qualifiées-> employés (50% personnel-
progressif)



ETA -> Entreprise de Travail Adapté
Emploi pour les personnes présentant un handicap (physique, mental,
sensoriel, psychique) -> employés (70% personnel)



Quelques chiffres (en RW) ...



214 k
demandeurs
d'emplois
inoccupés dont
21% a moins
de 25 ans

46% des
demandeurs
d'emploi
inoccupés
depuis plus de
2 ans

153 CISP

55 ETA

62 entreprises
d'insertion

Plus de 245 k
personnes
reconnues en
situation
d'handicap



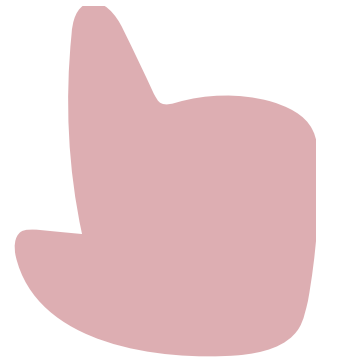
Capacités des EESI

- 👉 Les entreprises d'économie sociale sont dans l'économie de marché et doivent répondre en termes de qualité comme de prix à la loi du marché pour être viables économiquement.
- 👉 Négociation commerciale comme avec toute structure et choix parmi les EESI
- 👉 Développement de compétences spécifiques et pointues
- 👉 Implication (notamment en plaçant le bon stagiaire/employé sur le bon poste au bon moment) !

A light teal circle containing the number 3 and a period.

3.

Présentation des entreprises d'économie sociale d'insertion



Le Perron de l'Ilon
Centre d'Insertion Socio-Professionnelle



Présentation de l'entreprise

Perron de l'Ilon



**Restaurant-
Brasserie
125 places –
NAMUR
CENTRE L'ILON**



**Restaurant
d'Entreprise
180 places –
BOUGE
CFR BOUGE**



**Self service
135 places –
CHAMPION
CREAGORA**



**Activités
événementielles
de 50 à 1.000
personnes
PROVINCE DE
NAMUR**



Centre d'Insertion Socio-professionnelle ?

CISP - EFT (Entreprise de Formation par le Travail)

- ✓ Former des demandeurs d'emploi peu qualifiés :
 - Apprentissage technique par la pratique et l'exercice du métier.
 - Accompagnement personnalisé du projet (socio-professionnel).
 - Stages en entreprise.
 - Défraiement de 1 € brut de l'heure + remboursement des frais de déplacement.
 - Durée variable jusqu'à 18 mois.





Impact social ?

- ✓ Développement des compétences transversales à l'emploi.
- ✓ Développement des compétences techniques métiers.
- ✓ Travail sur les dynamiques de recherches emploi.
- ✓ Passerelle vers l'emploi et l'emploi d'insertion.
- ✓ Passerelle vers la validation des compétences.
- ✓ Soutien à la résolution des problématiques sociales (logement, endettement, violence intrafamiliale, ...).





Les marchés publics comme levier de développement

- ✓ Sur site, marché public pour activité récurrente permettant de garantir un volume d'activité.
- ✓ En traiteur, marché pour événements - séminaires pour soutenir le développement des actions.

Plus-value de passer par un CISP pour les PA

1 € dépensé = 1 € réinvesti dans la mission du CISP vu son statut.

Au plus Net
Entreprise d'Insertion



Présentation de l'entreprise



Pour faire place Nette avec des emplois Nets.

**Une société coopérative de nettoyage à finalité
sociale d'insertion professionnelle**



Créée en 2006

41 ouvriers

5 employées

Projets: nouveaux services,
déménagement, écologie



Entreprise d'Insertion ?



- SATISFACTION DU CLIENT
- 1H DE TRAVAIL= 1 FACTURE
- PLANNING DE NETTOYAGE
- respect d'un cahier des charges

ENGAGEMENT de PERSONNES FRAGILISEES
REMETTRE LES PERSONNES AU TRAVAIL, SUR
LES RAILLES
CONTRAT DE TRAVAIL
INSERTION DURABLE/QUALITE
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
BIEN ETRE TRAVAILLEUR
FORMATION interne/à la demande/pour un future
emploi
HORAIRE ADAPTEE
PROJET PROFESSIONNELLE
EMPLOI REBOND ou PERENNE
PARTICIPATION active dans la société (parts=25€)



Impact social ?

- ✓ SECURITE D'EMPLOI – FINANCIERE
- ✓ BUT DANS LA VIE-NOUVEAU PROJET-REPRISE D'ETUDES
- ✓ SENS DU TRAVAIL
- ✓ DIMINUTION DU STRESS
- ✓ AUTONOMIE
- ✓ RESET





Les marchés publics comme levier de développement

- ✓ ASSURANCE D'AVOIR UN TRAVAIL POUR QUELQUES MOIS
- ✓ CONTRAT CLAIR, SÉRIEUX, FIABLE ET IMPORTANT
- ✓ CAHIER DES CHARGES COMPLET
- ✓ CONCURRENCE LOYALE ET OBJECTIVE



ENTRA
**Entreprise de Travail
Adapté**





Présentation de l'entreprise



ASBL active depuis 1968

Plus de 1000 collaborateurs répartis dans 6 départements : Blanchisserie / Titres-services repassage / Industrie / Transformation&Rénovation / Insourcing / Contact&Data Center

Notre mission en tant qu'Entreprise de Travail Adapté est de créer et de conserver des emplois de qualité, adaptés et durables pour les personnes en situation de maladie ou de handicap.

Entra démontre chaque jour qu'il est possible de combiner rêve social et réalité économique.



ETA ?

- ETA = Entreprise de Travail Adapté : assurer à toute personne en situation de handicap la possibilité d'exercer un travail utile et rémunérateur dans un environnement adapté.
- 10 000 emplois
- 55 entreprises réparties en Wallonie et en région germanophone
- Contrat de travail : niveau de salaire garanti, statut social et sécurité de l'emploi
- Encadrement par des moniteurs expérimentés (gage de la qualité des travaux effectués)
- Entreprises d'économie sociale créées sous forme d'ASBL ou de coopérative à finalité sociale
- Véritables entreprises : travail soigné, produits de qualité, délais respectés et aux prix du marché
- Des entreprises modernes et adaptatives
- Active dans de nombreux domaines d'activité (+ de 250) : parcs et jardins, mailing, nettoyage, construction, impression, call center, GED
- Equilibre entre mission sociale et performance économique



Impact social ?

La motivation du personnel en ETA est énorme ainsi que l'implication qu'ils ont dans les objectifs donnés par nos clients mais aussi, et SURTOUT, la qualité du travail effectué.

Au niveau du call center, on peut remarquer un très faible turn-over au sein des ETA comparé aux grands call-centers. Nous suivons notre personnel quotidiennement, les formons et nous leur donnons des possibilités d'évolution également. La vie sociale est très importante pour nos employés.

Exemple de Fabrice B. (agent call center) : Fabrice est arrivé chez Entra il y'a 10 ans. Paraplégique, toutes les portes d'un emploi dans les sociétés « ordinaires » se fermaient pour lui.

Entra lui à permis de se former en tant qu'agent call-center et Fabrice est désormais un pilier de notre équipe call. Grâce à ce travail, il a trouvé des collègues, une famille, un épanouissement personnel et professionnel.

Ce métier lui à ouvert des portes également pour le domaine privé (accès à un crédit qui lui était refusé auparavant etc)



Plus-value de passer par une ETA pour les PA ?

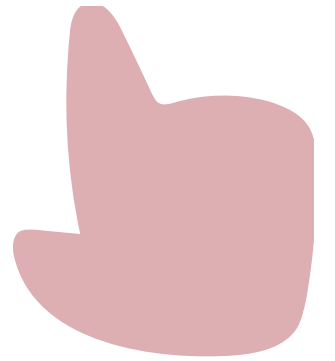
- Des marchés publics éthiques à valeur ajoutée
- Transformer les dépenses publiques en outils politiques pour favoriser l'inclusion de personnes en situation de handicap
- Des marchés socialement plus responsables et durables
- Pas de diminution des exigences
- Exercer une politique d'achat plus socialement responsable et durable
- Répondre au quota d'emploi de personnes en situation de handicap dans les administrations

~~Annuaire~~ des entreprises d'économie sociale d'insertion/intégration



4.

**Intégrer des clauses
sociales dans ses
marchés publics
responsables**



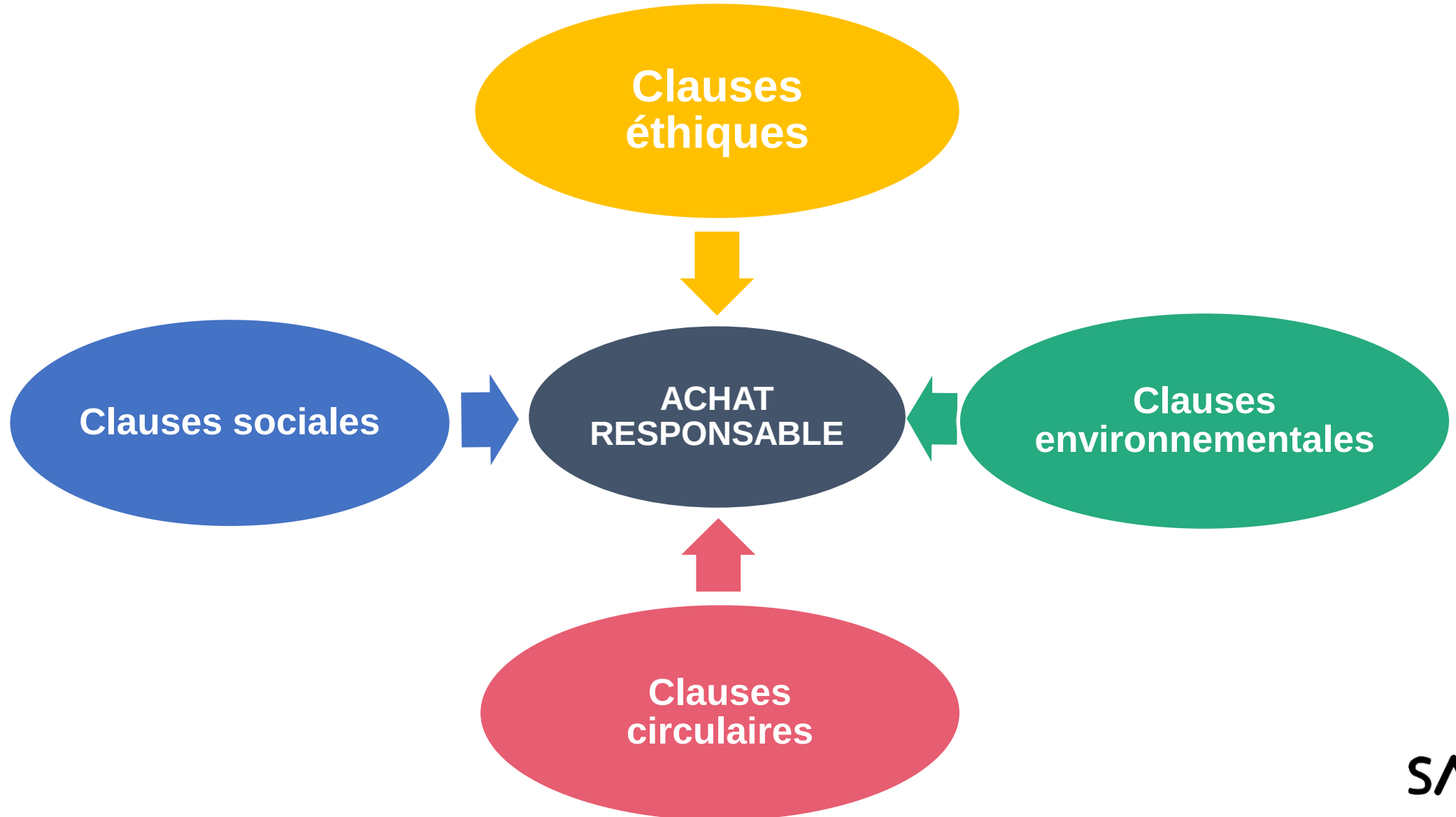


Introduction : contexte et perspective

- Plan de relance = la Déclaration politique régionale + Get Up Wallonia + Facilité pour la reprise et la résilience
-> transition économique, sociale et environnementale
- Marchés publics = environ 14% PIB Europ. -> levier important de la transition vers une société durable et inclusive, via les clauses responsables
- Cahier des charges = véhicule juridique d'un acte d'achat ... responsable



Vision intégrée des 4 clauses responsables.





Objectifs des 4 clauses responsables



Clauses sociales : objectif de formation/**insertion** de demandeurs d'emploi ou d'apprenants /objectif d'**intégration** de personnes en situation de handicap



Clauses éthiques : acquérir des fournitures, et bénéficier de services et travaux dans des **conditions jugées justes et humaines**



Clauses environnementales : **réduire l'empreinte écologique** des produits, services et travaux



Clauses circulaires: Assurer les dimensions **sur l'ensemble du cycle** des fournitures/travaux/services



Types de clauses sociales (RW)



Clause de formation: Imposer à l'entreprise adjudicataire de réaliser un effort de formation de demandeurs d'emploi ou d'apprenants pendant l'exécution du marché

 Condition d'exécution



Clause flexible : Imposer à l'entreprise adjudicataire de réaliser

- soit un effort de formation de demandeurs d'emploi ou d'apprenants
- soit un effort d'insertion/intégration socioprofessionnelle pendant l'exécution du chantier en sous-traitant une partie du marché à une entreprise d'économie sociale d'insertion
- soit une combinaison des deux

 Condition d'exécution



Clause de réservation : Réserver le marché ou un/plusieurs lot(s) du marché à des ateliers protégés ou des opérateurs économiques dont l'objectif est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

 Condition d'accès



Clauses sociales – cadre réglementaire

Bâtiments

- Pour tous les **pouvoirs adjudicateurs régionaux** :
 - Marchés de travaux de bâtiments **>1.000.000€ HTVA** (*1)
 - **Marchés FEDER** peu importe le montant du marché (*2)
- Pour toutes les **Sociétés de logement de service public (SWL)**:
 - Marchés de travaux de bâtiments **>1.000.000€ HTVA** (*3)
- Pour tous les **pouvoirs adjudicateurs fédéraux**
 - Marchés de travaux de bâtiments **>1.500.000€ TVAC** (*4)
- Pour tous les **pouvoirs adjudicateurs locaux**
 - Marchés de travaux subsidiés par **le Fonds Régional d'Investissement communal** peu importe le montant (*7)
 - **Marchés FEDER** peu importe le montant (*8)

Voiries

- Pour tous les **opérateurs de développement économique**
 - Marchés de travaux de voirie et ZAE **> 750.000€ HTVA** (*5)
- Pour tous les **pouvoirs adjudicateurs régionaux** :
 - Marchés de travaux de voirie et ZAE **>750.000€ HTVA** (*6)
 - **Marchés FEDER** peu importe le montant du marché (*2)
- Pour tous les **pouvoirs adjudicateurs locaux**
 - Marchés publics de travaux subsidiés par **le Fonds Régional d'Investissement communal** peu importe le montant (*7)
 - **Marchés FEDER** peu importe le montant (*8)

✓ Pour l'ensemble de ces cas : Obligation d'insertion d'une clause sociale



**Opportunités de rendre son marché
responsable tout au long de sa construction ...**



A. Mode de passation

I. Marchés de moins de 30.000 euros htva (dit « de faible montant »)

Conclusion par simple facture acceptée

-> consultation de plusieurs opérateurs économiques (au moins 3) et choix d'un prestataire sans nécessité de critère d'attribution

II. Marchés de moins de 140.000 euros htva

Procédure négociée sans publication préalable

-> cahier des charges

-> Sollicitation de plusieurs opérateurs économiques

-> négocier de la même façon avec chacun (principe d'égalité et de non-discrimination)

Pour un marché responsable : introduire les entreprises d'économie sociale dans sa short list



B. Etude du besoin –consultation préalable

Définir son besoin

Définir la nature et l'étendue de son besoin à satisfaire en prenant en compte les dimensions de développement durable dont la dimension sociale en intégrant l'insertion socio-professionnelle

Etude préalable du marché

Phase de consultation préalable (art.51 de la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, ci-après LMP) qui permet une vraie étude de faisabilité dans le respect des principes de concurrence, de non-discrimination et de transparence.



C. Allotissement

Envisager l'allotissement (art.58 LMP)

Pourquoi allotir ?

- Allotir peut permettre l'accès au marché d'opérateurs économiques de plus petite taille, dont des acteurs d'économie sociale (qui sont essentiellement des TPE/PME)
- Allotir peut permettre d'intégrer les clauses responsables lorsque ce n'est pas possible sur l'ensemble du marché

Obligatoire ?

Obligation d'envisager l'allotissement pour les marchés dont le montant est estimé à plus de 140.000 euros HTVA (secteurs classiques >< secteurs spéciaux = eau, énergie, transport et services postaux) -> obligation de motivation si pas recours à l'allotissement



D. Etudier la possibilité de réserver le marché/un ou plusieurs lots

Clause de réservation :

Réserver le marché ou un/plusieurs lot(s) du marché à des ateliers protégés ou des opérateurs économiques (dont la plupart sont des TPE/PME) dont l'objectif est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées. (Article 15 LMP)

 Condition d'accès



E. Intégration des clauses responsables dans le cahier des charges



A. Objet du marché



Décrit sur quoi porte le marché et les orientations voulues = >Traduction du besoin



Indispensable d'y intégrer les dimensions durables –conseillé dès la dénomination du marché- dans lesquelles s'inscrit le marché car tous les critères d'attribution, les spécificités techniques et les conditions d'exécution doivent avoir un lien avec l'objet du marché.



Ex. : « Le présent marché est un marché public de services ayant pour objet la confection et la livraison de repas s'inscrivant dans une démarche d'alimentation durable. L'objectif est donc d'offrir aux enfants des aliments de qualité, de saison, produits dans le respect de l'environnement et de la santé, tout en privilégiant les circuits courts. La conception d'alimentation durable vise également l'insertion socio-professionnelle dont l'objectif est d'offrir une formation/ un contrat tremplin dans un parcours vers un emploi durable pour les personnes éloignées de l'emploi et l'intégration par l'emploi des personnes handicapées. »



Ne pas être précis au point qu'aucun opérateur économique ne soit en capacité de répondre



B. Sélection qualitative



Critères d'accès au marché -> motifs d'exclusions et capacité requise



Le ou les critères de sélection peuvent avoir trait : 1° à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle ; et/ou 2° à la capacité économique et financière ; et/ou 3° aux capacités techniques et professionnelles.



Ex. : « Le soumissionnaire fournira une déclaration mentionnant la liste des services identiques (dans une démarche d'alimentation durable) et de valeurs comparables à ceux faisant l'objet du présent avis de marché et exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette liste doit contenir minimum 2 services identiques et sera appuyée d'attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou l'acheteur privé, conformément aux dispositions de l'article 68 §4 de l'arrêté royal du 18 avril 2017. »



S'assurer que cette exigence ne restreint pas la concurrence de façon disproportionnée et est adaptée à la taille de votre marché



C. Spécifications techniques



= caractéristiques requises des travaux, des fournitures ou des services -> minimum à satisfaire



Elles sont formulées:

- Soit en termes de performances ou d'exigences fonctionnelles, en ce compris des caractéristiques sociales, éthiques ou environnementales
- Soit par référence à des normes, évaluations techniques, spécifications techniques ou autres référentiels techniques. Chaque référence est accompagnée de la mention "ou équivalent".



Ex. : « **Ingrédients issus de l'agriculture biologique**

La première année du marché, 15 % de la valeur financière totale des achats des ingrédients seront issus de l'agriculture biologique, la deuxième année du marché 17,5 %, les troisième et quatrième années du marché, 20 %.

De quelques denrées en particulier : xxx » - Détailler si nécessaire pour des denrées en particulier



Particularités objectives et mesurables relatives à l'objet du marché



D. Critères d'attribution



permettent d'attribuer les marchés, sur l' « offre économiquement la plus avantageuse »



critères qui vont au-delà des critères purement économiques (prix/coût) -> rapport qualité/prix qui intègre les caractéristiques sociales, environnementales et innovantes, le commerce et les conditions dans lesquels il est pratiqué (art. 81 LMP)



Ex. : « Les performances en matière d'**insertion socioprofessionnelle** des publics en difficulté (x%)

Pour permettre d'apprécier celles-ci, le soumissionnaire fera état du nombre d'heures de formation et/ou d'insertion prestées pour ce présent marché (plus il est élevé, mieux ceci est) étant entendu qu'une offre ne proposant pas le nombre minimum de 500 heures de formation prévu par an sera d'office écartée et ne sera donc pas examinée. L'offre qui présentera le total le plus élevé du nombre d'heures recevra le maximum des points. Les autres offres obtiendront un nombre de points qui correspondra au ratio par rapport à la meilleure offre. »



Importance d'accorder suffisamment de poids (points) au critère commerce sinon risque que les opérateurs économiques négligent le critère. Doit être objectivable et quantifiable.



E. Conditions d'exécution



Conditions spéciales relatives à l'exécution du marché -> n'entrent pas en compte dans le choix de l'attributaire



Peuvent être liées à des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi, pour autant qu'elles soient liées à l'objet du marché.



Ex. : « *En application de l'article 40 de loi du 15 juin 2006, l'adjudicataire s'engage à mener, dans le cadre de l'exécution du marché, des actions de formation professionnelle de jeunes qu'ils soient ou non soumis à l'obligation scolaire à temps partiel, de demandeurs d'emploi ou de toute personne n'étant plus soumise à l'obligation scolaire et ce pour un minimum de 500 heures. (...)* »



Il ne peut s'agir de spécifications techniques, critères d'attribution, ou de critères de sélection déguisés.



F. Contrôle et sanctions

Où intégrer ?

Quel(s) contrôle(s) ?

Quelle(s) conséquences ou sanction(s) ?

Critère de sélection

Spécifications
techniques

Critère d'attribution

Condition d'exécution

Labels, Certificats,...

Condition de performance
particulière ; caractéristiques
techniques d'un label, d'une norme
ou d'une certification

Documents justificatifs, attestations,
...

Réunions de suivi, contrôles
ponctuels (par le PA ou un tiers
mandaté), attestations, factures, ...

Non-sélection

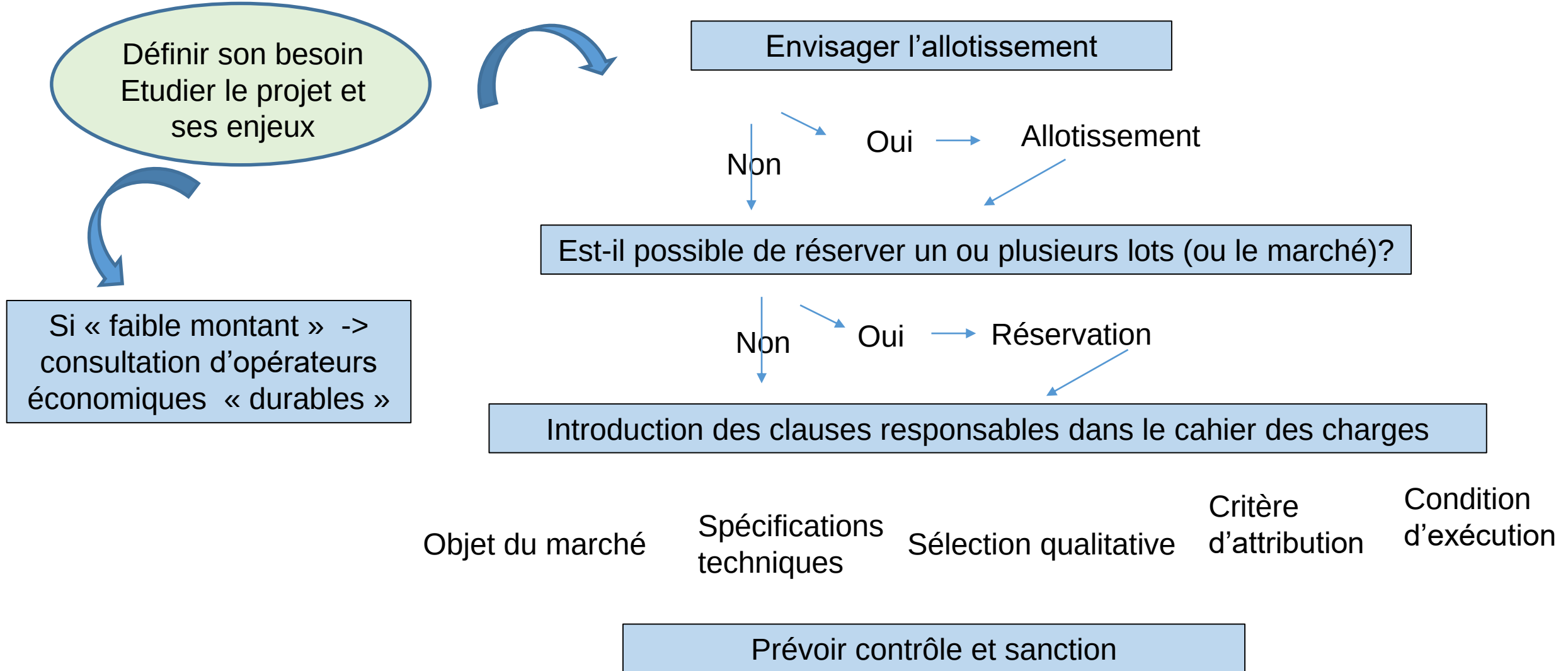
Offre écartée si irrégularité substantielle
(caractère essentiel)

Discrimination qualitative (perte de
points)

Amendes pour retard, Pénalité (générale
et/ou spéciale), mesures d'office,
exclusion de la participation à d'autres
marchés



G. Arbre décisionnel pour un marché responsable





H. Ligne du temps d'un marché responsable

Réflexions et intégration dans le cahier des charges

- ☐ Etude de la faisabilité (définition du besoin, entreprises pouvant répondre, offres du marché,...)
- ☐ Si faible montant -> consultation short list «durable »
- ☐ Envisager l'allotissement et la réservation
- ☐ Formalisation des clauses adéquates

Contrôle

- ☐ Réceptionner et vérifier les documents justificatifs
- ☐ Contrôle pendant l'exécution et/ou à la livraison

Préparation

Publication

Exécution

Clôture

Attribution

Information

- ☐ Organiser le kick-off meeting
- ☐ Rappeler à l'adjudicataire ses obligations
- ☐ Fixer une date d'évaluation à mi-durée

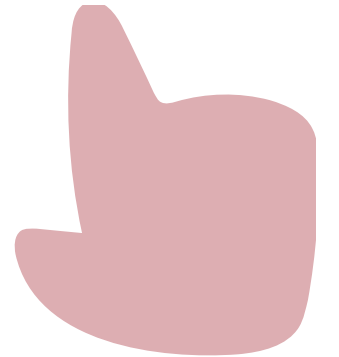
Clôture

- ☐ Vérification du respect des obligations
- ☐ Délivrer attestation de bonne exécution ou sanctionner
- ☐ Capitaliser sur l'expérience
- ☐ Communiquer



5.

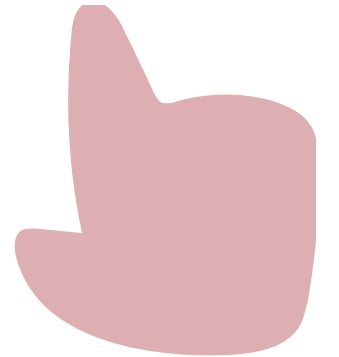
**Freins et leviers -
ATELIER**

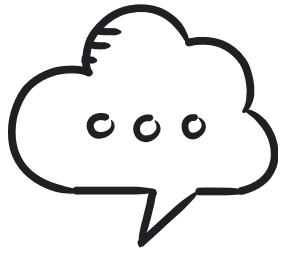




6.

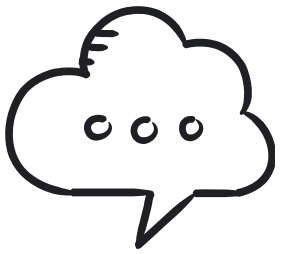
Ressources et conclusion





Qui peut m'aider ?

- ❖ **SAW-B** : www.saw-b.be Contacts : l.drousie@saw-b.be 0476/ 54 23 80 et f.genot@saw-b.be 0489/340.750
- ❖ **Helpdesk RW** : www.developpementdurable.wallonie.be et marchespublics.responsables@spw.wallonie.be
- ❖ **Eco-conso** : www.ecoconso.be et info@ecoconso.be
- ❖ **Ressources** : www.res-sources.be et info@res-sources.be



Coordonnées des facilitateurs clauses sociales

- Marchés de travaux et voirie

Adjudicateurs

- SPW et OIP
- SLSP
- Pouvoirs locaux

- Fédéral



Service Public de Wallonie
clausessociales@spw.wallonie.be



Société Wallonne du Logement
Direction Marchés publics et Droit immobilier
clausessociales@swl.be



Service Public de Wallonie
DGO5 - Direction du Patrimoine et des Marchés Publics
marchespublics.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

Ou, pour villes et communes

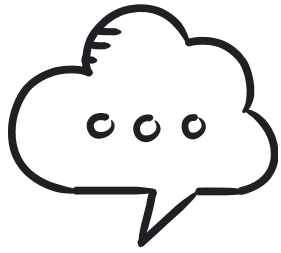


Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl

Union des Villes et des Communes de Wallonie
Cellule Marchés publics
marchespublics@uvcw.be
081/24.06.75



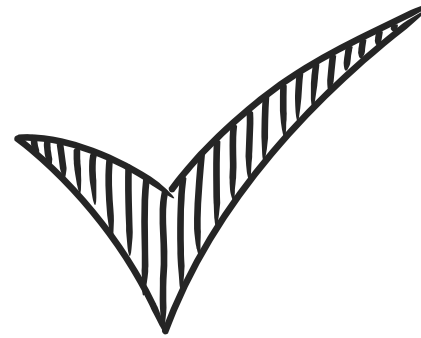
Régie des bâtiments
nadine.ngoytshika@buildingsagency.be



Quels outils ?

- Entrées thématiques sur le [site du SPW](#)
- [Annuaire de SAW-B](#)
- Fiches techniques Union Européenne – [GPP Criteria](#)
- [Guide des achats durables](#) – Institut Fédéral pour le Développement Durable

Merci



SAW-B

SAW-B : T +32 (0) 71 53 28 30 - info@saw-b.be - www.saw-b.be

Références juridiques (slide 22)

1. Circulaire wallonne du 21 juillet 2016
2. Programme opérationnel FEDER 2014-2020, pp. 241-242 ; Annexe II « Modalités spécifiques aux marchés publics » des arrêtés de subvention : « le bénéficiaire est tenu de mettre en place, lors de l'élaboration de ses marchés publics de fournitures, de services ou de travaux, une politique d'achat durable en vue d'optimiser l'impact économique, social, environnemental et éthique du projet »
3. Circulaire de la Société Wallonne du Logement en application de la circulaire du Gouvernement wallon du 21 juillet 2017
4. Circulaire fédérale du 16 mai 2014
5. Art. 12, 17 et 46 du Décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques
6. Circulaire wallonne du 7 septembre 2017
7. Art. L3341-3 du Code de la démocratie Locale et de la Décentralisation
8. Programme opérationnel FEDER 2014-2020, pp. 241-242 ; Annexe II « Modalités spécifiques aux marchés publics » des arrêtés de subvention : « le bénéficiaire est tenu de mettre en place, lors de l'élaboration de ses marchés publics de fournitures, de services ou de travaux, une politique d'achat durable en vue d'optimiser l'impact économique, social, environnemental et éthique du projet »



La prospection dans les marchés publics

Citydev.brussels – en route vers une stratégie circulaire transversale

4e rendez-vous des acheteurs publics responsables

21.10.2022

Laurie Verheyen

Coordinatrice Stratégie Economie Circulaire de citydev.brussels



190 ha de terrains en gestion



212 000 m² de bâtiments en propriété



495 sociétés implantées sur nos sites



4.646 logements construits depuis 1988



6 parcs PME/TPE actifs +
4 en développement



58 sites dédiés aux activités économiques



1000 logements en cours de programmation

Une région résiliente

Développement d'une stratégie en économie circulaire



Notre vision :

Faire de citydev.brussels l'acteur référent de l'économie circulaire dans le secteur de l'immobilier en matière de :

- **Construction et rénovation circulaires**

- Dynamique circulaire des parcs d'activités

Une région résiliente

Développement d'une stratégie transversale en économie circulaire



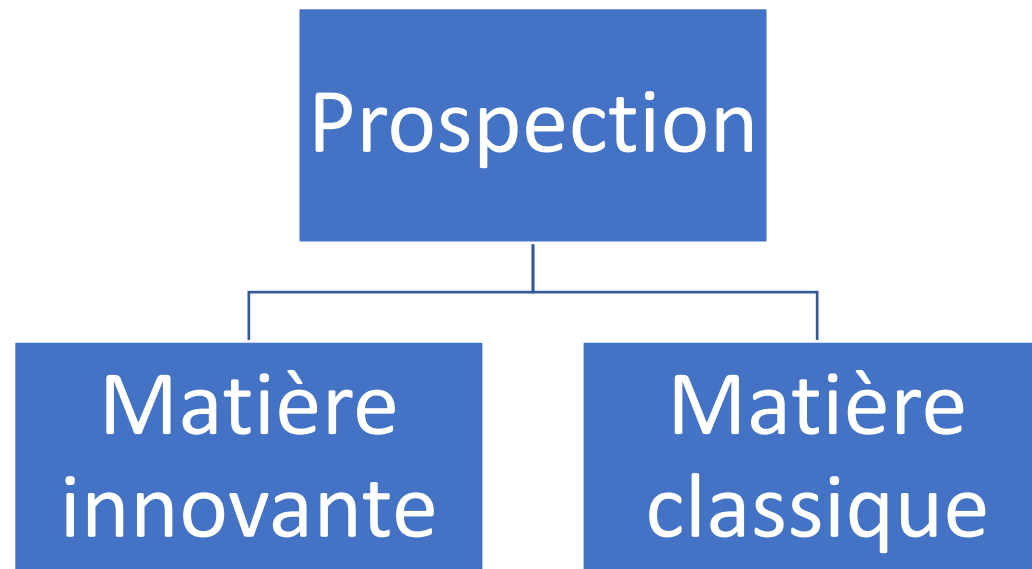
Processus en cours

- Coconstruction avec le secteur
- Formations
- Echanges entre MO publics et privés
- Lancement de projets pilotes
- Étude et accompagnement

Afin de :

- Stimuler le marché
- Devenir exemplaire
- Intégrer des critères d'EC dans tous nos projets
- Continuer à innover tous les jours
- Soutenir nos clients dans leur transition

Prospection



Prospection pour marchés ambitieux et innovants

3 cas concrets

Greenbizz

Atelier en étages



totem
CREATE | EVALUATE | INNOVATE



be sustainable.brussels



citydev
.brussels

be sustainable.brussels



2/ MAN – Gestion de projet et participation

3/HUM – Environnement humain

4/SPA - Développement spatial

5/MOB – Mobilité

6/NAT – Développement de la nature

7/WAT – Cycle de l'eau

8/PHY – Environnement physique

9/MAT - Matière et ressources

10/ENE – Energie

Objectif d'exemplarité en gestion de l'énergie pour les activités industrielles peu réglementées

Processus de prospection

1. Consultation professionnels du réemploi

Famille	Lieux	Equipement	Quantité nécessaire GII	Description	Aptitude technique	Quantité max disponible	Dimension	Récurrance du stock	Prix moyen	Garantie exigences techniques	Remarques	Fournisseur
Revêtement	sanitaire et douche	carrelage céramique	500m²	Pour sanitaire: 125m² de sol et 250m² muraux Pour douche: 40m² de sol et 50m² muraux	résistant au faible choc facile d'entretien (hygiénique), résistance au glissement							
	aménagement extérieur	parquet extérieur	170m²	50m² de terrasse extérieure 20% des 600m² de la place publique	bois imputrescible, résistant à l'eau et au gel, résistance au glissement							
				100m² mezzanine horeca	résistant au passage intensif, résistant à l'eau (traitement							

Objectifs :

Identification des postes en exigences minimales

Conclusions :

- Coordinateur réemploi
- Bureau spécialisé en économie circulaire
- Bureau de contrôle

Processus de prospection

2. Consultation du secteur concernant les ambitions

Objectifs :

- Tester nos ambitions en matière de réversibilité et reconversion ainsi que réemploi

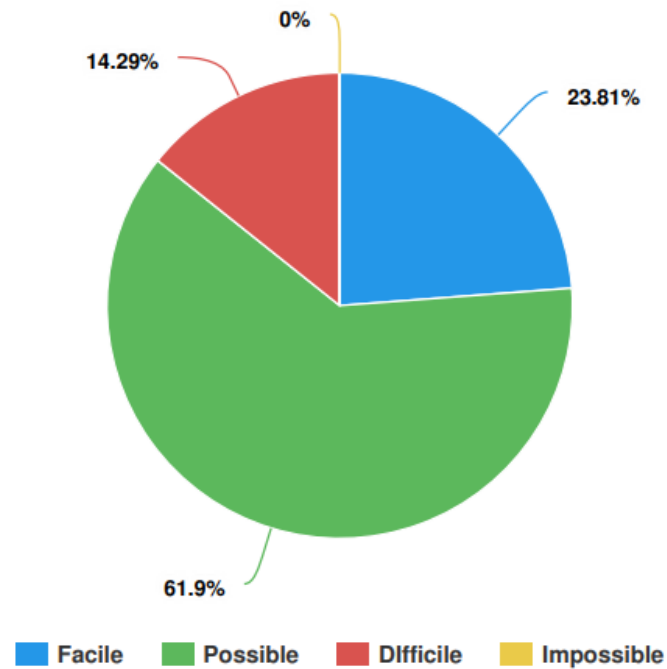
Méthodologie

- Présentation globale du projet
- Questionnement du secteur sur des questions



Processus de prospection

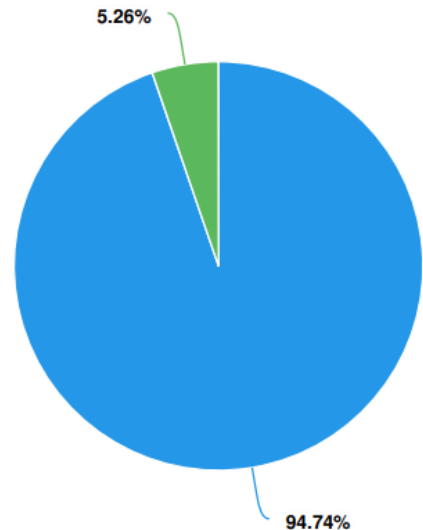
#	Question	Nb.	%
2	Comment évaluez-vous l'ambition de concevoir une façade qui est démontable et permet un réemploi futur des matériaux et éléments utilisés ?	21	100%
	Facile	5	23.81%
	Possible	13	61.9%
	Difficile	3	14.29%
	Impossible	0	0%



Processus de prospection

Un coordinateur circuit réemploi est-il envisageable?

#	Question	Nb.	%
12	Un coordinateur circuit réemploi est-il envisageable?	19	100%
	Oui	18	94.74%
	Non	1	5.26%



18.1	Concernant les différents postes ci-dessous, quel pourcentage de réemploi vous semble-t-il réaliste ? 0 = entre 0 et 10 ; 1 = entre 10 et 20 ; 2 = entre 20 et 30 ; ... 10 = la totalité - Les installations de chantier (prix)	19 (100%)
	0	2 (10.53%)
	1	1 (5.26%)
	2	2 (10.53%)
	3	2 (10.53%)
	4	0 (0%)
	5	2 (10.53%)
	6	2 (10.53%)
	7	3 (15.79%)
	8	4 (21.05%)
	9	1 (5.26%)
	10	0 (0%)

Clés de réussite de cette prospection

- Communiquer assez largement sur l'événement
- Ne pas dévoiler les détails du marché
- Joindre le PV des interactions et les résultats du questionnaire aux documents de marchés



Prospection pour marchés ambitieux et innovants

3 cas concrets

Inventaire Matériaux

Objet du marché

Lancer un marché cadre concernant les inventaires matériaux de nos bâtiments avec stratégie EC

Objectifs de la consultation

- Création d'outils utiles pour nos chantiers
- Partage avec d'autres MO public (1 format commun ?)

Processus de consultation

- Workshop avec entrepreneurs, bureaux de conceptions et professionnels du réemploi

Prospection pour marchés ambitieux et innovants

3 cas concrets

Poubelles

Objet du marché et particularités

- Produire des contenants de pré-collecte multiflux de déchets en RBC via un processus de consultation citoyenne
- Peu d'innovation dans la production → processus participatif
- Si le prototype ne convient pas, pas de commande
- Cibles : industriels, makers/designers, pro EC

Processif consultatif

- Session d'info et de prospection
- Activation du réseau via des contacts bilatéraux



Prospection dans des marchés plus classiques

Quelques conseils

Outils de communication

- Visibilité sur les réseaux sociaux
- Prise de contact personnalisée avec les prospects intéressants (surtout quand on vise des acteurs locaux de petite tailles)
- Relais via des partenaires sectoriels : newsletters, mailing, réseaux sociaux

Planification et visibilité des marchés annuellement

- 1x par an communication générale sur les marchés à venir // Realty



Merci!
Bedankt!

Une prospection réussie, du win win pour les pouvoirs adjudicateurs et les opérateurs économiques

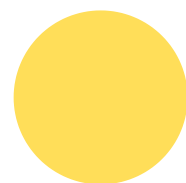
Direction des Marchés publics et des Assurances

4ème rendez-vous des acheteurs publics responsables

21 octobre 2022

 **Wallonie**
service public
SPW

SPW
Support



INTRODUCTION

CH 1 - La prospection, de quoi s'agit-il ?

CH 2 - La prospection, est-ce autorisé ?

CH 3 - La prospection, comment procéder ?

CH 4 - La prospection, utile pour les pouvoirs adjudicateurs et les opérateurs économiques ?

QUESTIONS-RÉPONSES

Chapitre 1

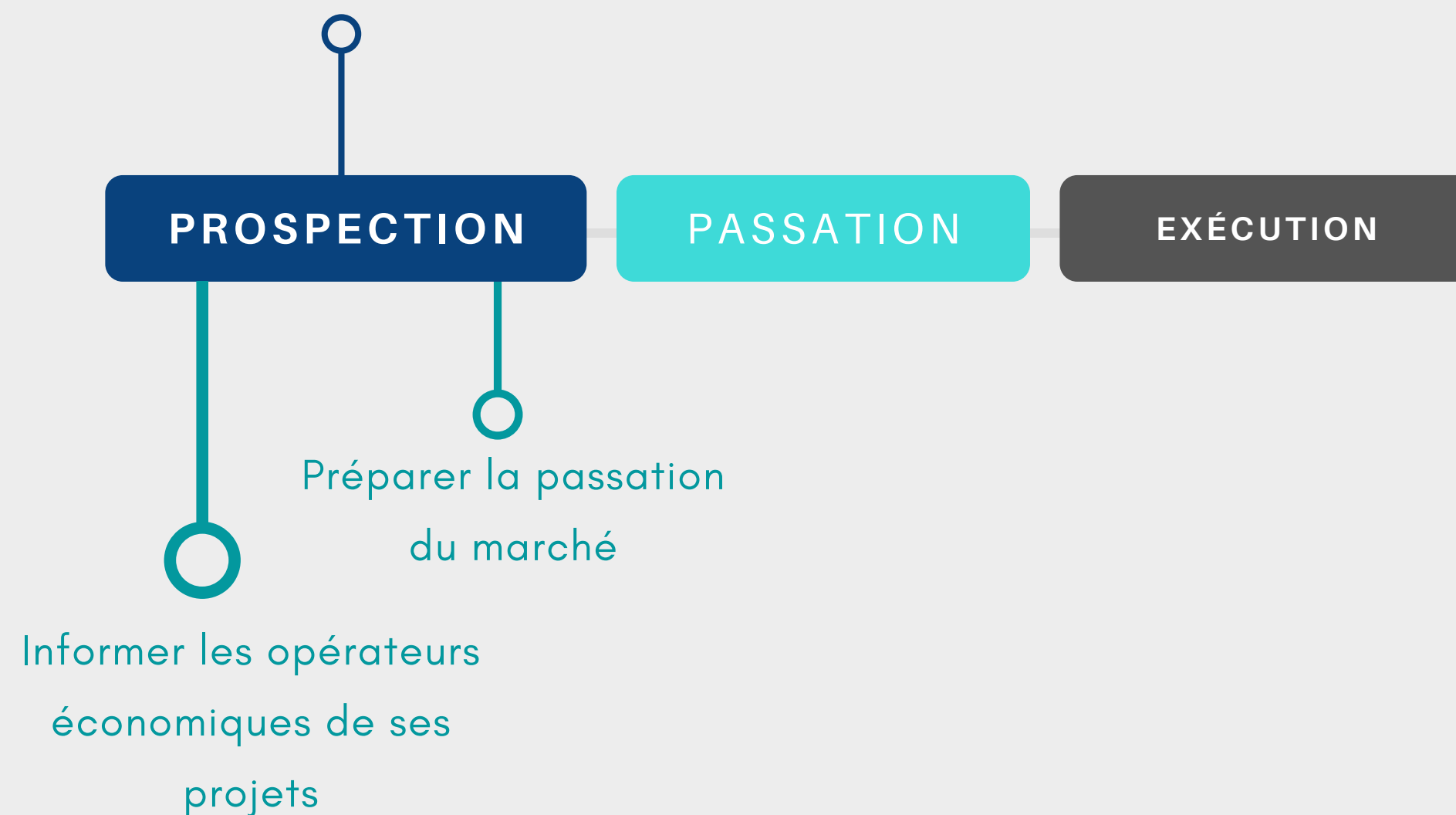
La prospection, de quoi s'agit-il ?



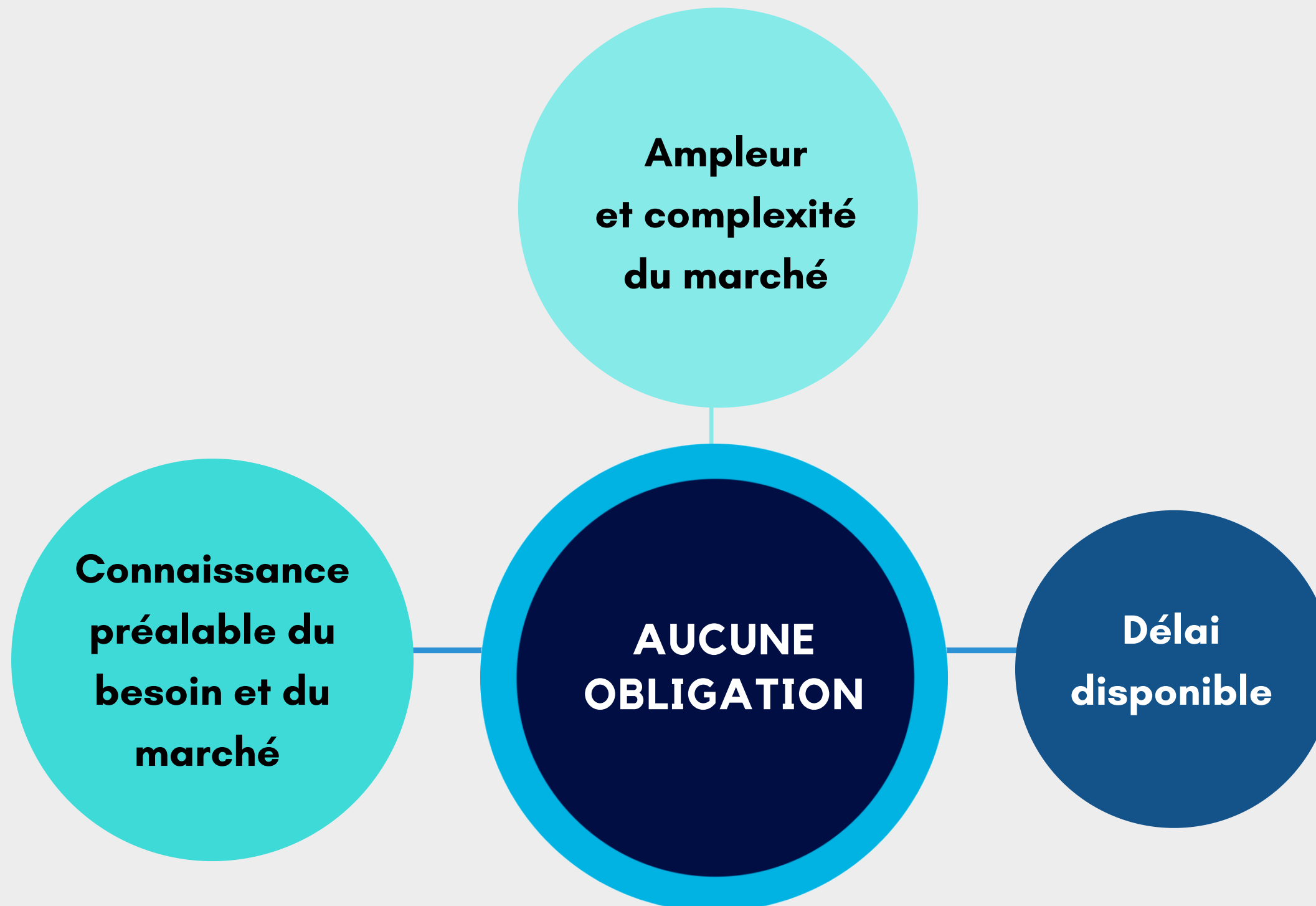
Définitions & objectifs

La prospection est **une étape préalable** à la passation du marché permettant au pouvoir adjudicateur **de chercher, transmettre et collecter des informations** par le biais de « consultations du marché » en vue de :

- Déterminer son besoin et de concevoir son marché de la plus adéquatement possible
- Rédiger au mieux son CSC



Est-ce une étape obligatoire ?



Attention !

Ne pas trop rapidement faire l'impasse sur cette étape

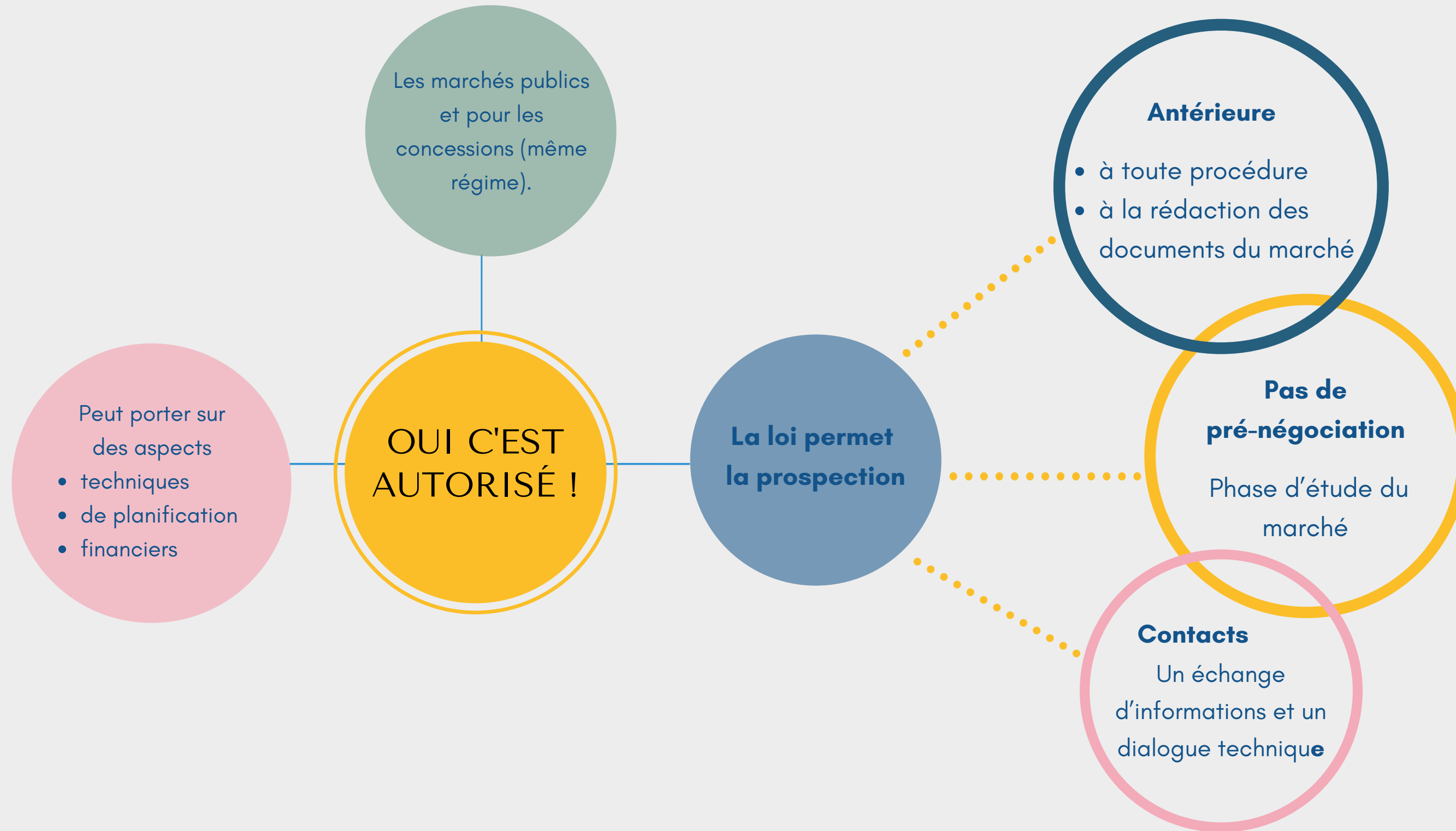


Gain de temps à de multiples étapes d'un marché

Chapitre 2

La prospection, est-ce autorisé ?





La loi impose aux pouvoirs adjudicateurs de prendre les mesures appropriées pour s'assurer que **la concurrence ne soit pas faussée** à la suite d'une prospection.

PROSPECTION

PASSATION



Pouvoir adjudicateur

Obligation de détailler les mesures et de les conserver par écrit dans le dossier administratif



Candidat/soumissionnaire consulté

Ne peut pas être exclu d'office

Motiver sa décision d'interdire la soumission

Avant de pouvoir être exclu:
la possibilité de justification écrite
(sa participation préalable n'est pas susceptible de fausser la concurrence)



Un délai d'au moins douze jours



Chapitre 3

La prospection, comment procéder ?



Où et quand collecter les informations ?



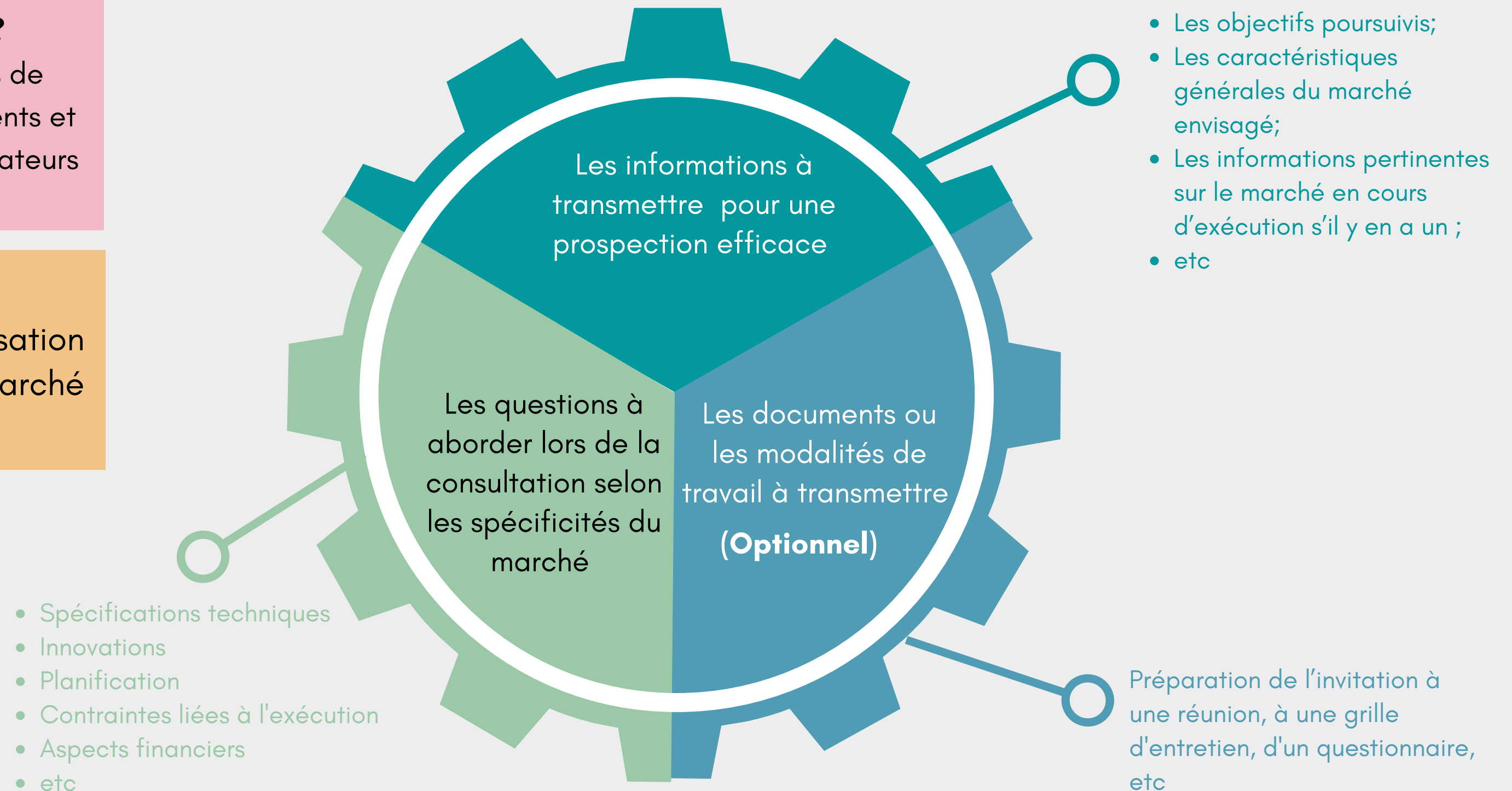
Déterminer un cadre avant la prospection

Objectif principal?

Etablir des documents de marché complets, pertinents et accessibles pour les opérateurs économiques

Finalité ultime?

une procédure de passation et une exécution de marché facilitées



Comment les opérateurs économiques peuvent-ils se préparer de leur côté ?

- ✓ En anticipant les **questions** et en préparant un **état des lieux des secteurs d'activités** dans lequel ils sont actifs
- ✓ En faisant **un point sur les solutions habituelles et innovantes**
- ✓ En dressant **la liste des spécificités techniques essentielles des produits/services proposés ;**
- ✓ En déterminant **les contraintes déjà rencontrées** dans le cadre de marchés précédents et en examinant des **possibilités de solutions**
- ✓ Etc



Chapitre 4

La prospection,
utile pour les pouvoirs
adjudicateurs et
les opérateurs
économiques?



Pour les opérateurs économiques

S'efforcer de comprendre le besoin du pouvoir adjudicateur afin de pouvoir le conseiller au mieux

Transmettre un maximum d'informations pertinentes pour que le pouvoir adjudicateur puisse faire des choix

Mettre en valeur ou proposer leurs propres produits/services

Une prospection réussie facilite la passation du marché pour les pouvoirs adjudicateurs et la participation au marché pour les opérateurs économiques.



Pour le pouvoir adjudicateur

Interroger les firmes de façon similaire et leur transmettre les mêmes informations

Poser des questions qui, même en étant précises, ne sont pas complètement fermées ou orientées

Être ouvert aux innovations / solutions alternatives proposées par les opérateurs économiques

Ne pas s'engager ou faire des promesses quant au marché à venir

En cas de réunion « face-à-face », rédiger un compte-rendu de la réunion

De manière générale, toujours garder une trace de sa prospection dans le dossier administratif

Merci!

Direction des Marchés publics et des Assurances

Département Juridique et de la Traduction

SPW Secrétariat général **SPW Support**

Place de la Wallonie 1, 5100 Jambes (Bat. II)



support.dmp@spw.wallonie.be



<https://marchespublics.wallonie.be/>

(Réglementation, actus, fiches pratiques, modèles, etc)



Louvain-la-Neuve - 21 octobre 2022



L'accessibilité des marchés publics pour les PME

POURQUOI ?

- La commande publique = **14% du PIB européen / 7% du PIB belge et wallon**
- Des **investissements de relance** qui doivent **soutenir l'activités des entreprises belges**
- Les marchés publics comme **levier important** pour réaliser ces investissements.

MAIS il reste du chemin à parcourir ...

Taux de participation des PME aux marchés publics : 58%



Taux d'attribution des marchés publics aux PME : 34%

(la Belgique ne laisse derrière elle que le Portugal et la Roumanie)

Nettement plus faibles que dans les autres pays européens

Point d'attention quant à la définition de PME : surtout moins de 50 ETP et également TPE de moins de 10 !

Les freins de la participation des entrepreneurs aux marchés publics

- Processus chronophages
- Conditions nombreuses et disproportionnées pour les plus petites entreprises (ex.: critères de capacité financière)
- Elles n'ont pas le personnel qualifié (ressources humaines)
- Délais de réponse trop longs (notification de l'attribution du marché) : perturbe l'organisation des ressources, activités et carnets de commandes
- Délais de paiement trop longs : faciliter les avances et raccourcir + exiger le respect des délais
- De l'incertitude quant à l'attribution du marché
- Etc.



En résumé

Une mauvaise information

Des charges administratives trop lourdes

Des conditions d'accès trop exigeantes et disproportionnées

Des délais trop longs et peu respectés

Des chances de succès trop minces

Le critère du prix le plus bas

Importance d'une logique partenariale

- **Europe** : plan belge pour la reprise et la résilience
- **Fédéral** : plan d'action commun pour stimuler la participation des PME / avant-projet de loi sur les avances, le classement et la signature
- Plan **Wallon** de Relance

Mais aussi ...

- Observatoire wallon de la commande publique
- Support Prospection de la DMPA
- Rendez-vous APR
- RBC : répertoire des entreprises, rendez-vous *meet your buyer*



D'autres nombreuses pistes concrètes pour inciter plus de PME à participer et remporter les marchés publics

Privilégier les PME locales – sans contourner la loi	
Sensibiliser et informer : démystifier	Nombreux guides pratiques (Igretec, Charte fédérale, ...)
Publier davantage	La Région de Bruxelles a pris les devants pour les marchés dépassant 30.000€
Division en lots	Pour que la taille du marché soit proportionnée aux capacités des entreprises (ex.: SWDE et Ville de Namur)
Rédaction de cahiers des charges et clauses adéquates	Identifier les clauses défavorables aux PME
Procédures de passation	Assurer une concurrence effective dans les procédures négociées sans publication préalable
Critère de sélection et d'attribution	Autres que le « prix le plus bas »
Orientation et retour d'informations	Date d'attribution fixe et la plus brève possible
Remboursement des frais engagés	

D'autres nombreuses pistes concrètes pour inciter plus de PME à participer et remporter les marchés publics

Séances de pré-information UCM : « meet your buyer »

Matching entre la demande et l'offre : décrire correctement le besoin, inviter les entreprises à des rencontres avec les adjudicateurs (côté bidirectionnel)

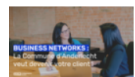
Organiser des formations sur les marchés publics

Créer un réseau d'accompagnement des PME

Incitations fiscales à la formation

Déduction fiscale supplémentaire (120%)

> UCM Mouvement Bru... > Agenda > Business Networks...



Entreprendre

09 juin 2022 à Salle Java

BUSINESS NETWORKS : LA COMMUNE D'ANDERLECHT VEUT DEVENIR VOTRE CLIENTE !

Conférence : Tout public

Avez-vous déjà pensé que la Commune d'Anderlecht pourrait devenir votre cliente ?

La Commune d'Anderlecht souhaite faire connaissance avec les entrepreneurs bruxellois et anderlechtois qui souhaitent fournir des services et des produits à la commune.

C'est pourquoi, en collaboration avec UCM et UNIZO, elle organise un Business Networks sur le thème "Participer aux appels d'offres publics de la commune d'Anderlecht".

Le Service des Achats des Communes et des CPAS, les cuisines bruxelloises et autres services publics des Communes se présenteront à vous. Ils vous informeront sur les besoins d'achats en 2022 et 2023, les conditions d'accès, les règles et procédures des appels d'offres.

Agenda
juin 2022

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			



A dupliquer en Wallonie

Séances de pré-information – Meet your buyer

Exemple au niveau de la Ville de Bruxelles

Aviez-vous déjà pensé que la Ville de Bruxelles pourrait devenir votre cliente ?

En tant qu'indépendant ou PME, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans les appels d'offres publics émis par les différentes administrations bruxelloises.

C'est pourquoi la [Centrale d'Achats de la Ville de Bruxelles](#), en collaboration avec UNIZO-Bruxelles et UCM-Bruxelles, organise une séance d'information sur les besoins d'achat de la Ville, les conditions d'accès, le règlement et les procédures d'appels d'offres publics.

En tant qu'entrepreneurs, vous aurez la possibilité de poser des questions directement aux responsables des achats habilités présents durant la session.

Tour d'horizon des appels d'offres importants de ces dernières années et des orientations déjà connues pour 2022-2023. Points d'attention et goulots d'étranglement

Attention : lors de cette séance d'information, des appels d'offres seront abordés dans les domaines de l'alimentation, des services, des matériaux de construction, des réalisations d'études, ...

Les appels d'offres publics liés au secteur informatique et de la construction ne seront pas couverts.

Deux exemples concrets de bonnes pratiques en Wallonie

SWDE

A vraiment inscrit les marchés publics comme activation du potentiel économique wallon dans ses plans d'action et axes stratégiques.

Culture de l'achat public en termes de besoin (et non directement d'achat).

Mise en place d'une approche très dynamique d'identification territoriale des chaînons d'entreprises et chaînons manquants via de la prospection

=> Se rendent dès à présent compte que certaines PME qui étaient présentes auparavant dans leurs marchés en sous-traitance le sont désormais en direct.

Deux exemples concrets de bonnes pratiques en Wallonie

Ville de Namur

Son Plan de Relance (septembre 2020) a été construit pour faire en sorte qu'un maximum de marchés publics puissent être divisés en suffisamment de lots pour que les petites entreprises du territoire puissent facilement y répondre.

Exemple concret relatif à un marché relatif aux sanitaires de toutes les écoles à remplacer => un marché public par école plutôt qu'un marché global pour toute la Ville



Louvain-la-Neuve - 21 octobre 2022





Wallonie

21.10
2022

SKETCHNOTE:
STEPHANIE.LEFEVRE@SPW.WALLONIE.BE

LA COMMANDE PUBLIQUE AU CŒUR DE LA RELANCE

LES MARCHÉS PUBLICS WALLONS, C'EST...

5.595
LOTS

2.386
MARCHÉS

95%
ATTRIBUÉS
EN BELGIQUE

7% DU PIB
WALLON
MAIS SEULEMENT
22%
EN WALLONIE

36%
ACCORDÉS À
DES PME

PROCÉDURES LES
UTILISÉES
PROCÉDURE
NÉGOCIÉE
SANS
PUBLICITÉ
FAIBLE
MONTANT

DONC LES
+SIMPLES!

APPEL AUX
ENTREPRISES!

RENDRE LES MARCHÉS
+ ATTRACTIFS

DONNER DU
POIDS À LA
QUALITÉ

SIMPLIFIER!

RENDRE
L'INFO
DISPONIBLE



LA PROSPECTION

C'EST UN DIALOGUE (FACULTATIF)
AVEC LES ENTREPRISES

C'EST
AUTORISÉ!

AVANT LA PROCÉDURE
AVANT LA RÉDACTION

CONTACT INFORMATIF
OU TECHNIQUE AVEC
PLUSIEURS PRESTATAIRES

DÉTERMINER UN
CADRE AVANT LA
PROSPECTION

PRÉ-NEGOCIATION
INTERDITE

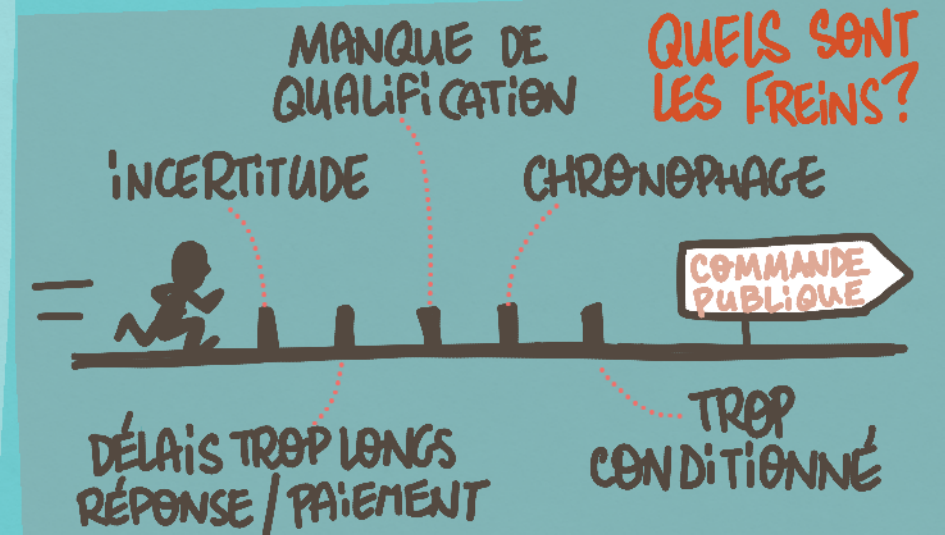
VEILLER À CE QUE
LA CONCURRENCE
SOIT
PRÉSERVÉE

LAISSER
UN DÉLAI
SUFFISANT

COMMUNIQUER
TOUTES LES INFOS
À TOUS

L'ACCESSIBILITÉ DES MARCHÉS AUX PME

PARTICIPATION
DES PME
AUX MP 58%
ATTRIBUTION
À SEULEMENT
34%



ÉVOLUER VERS UN LOGIQUE PARTENARIALE

DÉMYSTIFIER
GUIDE

SENSIBILISER

FORMER
ACCOMPAGNER

ASSURER LA
CONCURRENCE

INSÉRER DES
CLAUSES ADEQUATES

ATTRIBUER
RAPIDEMENT

MISER SUR LA QUALITÉ
(PLUTÔT QUE LE PRIX)

REMBOURSER
LES FRAIS ENGAGÉS
SI PRÉ-PROJET

4 DÉFIS POUR AMÉLIORER LA COMMANDE PUBLIQUE

1 PROFESSIONALISER

2 FACILITER L'ACCÈS
DES PME

3 RENDRE LES MARCHÉS
PLUS DURABLES

4 RENFORCER LA
GOUVERNANCE



CONSTRUCTION ET RÉNOVATION CIRCULAIRES

DÉVELOPPER
UNE STRATÉGIE
TRANSVERSALE
EN ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

POUR

STIMULER
LE MARCHÉ

DEVENIR
EXEMPLAIRE

INNOVER

SOUTENIR
LA TRANSITION



Louvain-la-Neuve - 21 octobre 2022





***Atelier 1 : Comment rendre la
conception des bâtiments publics
plus durable, et ainsi influencer les
marchés de travaux ?***

21|10|2022

Direction du Développement durable
Service public de Wallonie *secrétariat général*

Agenda

- 13h15** Présentation des outils TOTEM et GRO
Magali Deproost – DDD
- 13h45** Bâtiment Ores : présentation de la démarche de conception
Roland Roquiny – Archipelago
- 14h15** Questions / réponses
- 14h25** Bâtiment du Cluster Eco-construction : présentation d'un marché de « Design&build »
Hervé Jacques – Cluster Eco-construction
- 14h55** Questions/réponses
- 15h15** Clôture de l'Atelier

Agenda

13h15 **Présentation des outils TOTEM et GRO**
Magali Deproost – DDD

13h45 Bâtiment Ores : présentation de la démarche de conception
Roland Roquiny – Archipelago

14h15 Questions / réponses

14h25 Bâtiment du Cluster Eco-construction : présentation d'un marché de « Design&build »
Hervé Jacques – Cluster Eco-construction

14h55 Questions/réponses

15h15 Clôture de l'Atelier



TOTEM & GRO

Présentation générale de ces outils

21|10|2022

Magali Deproost

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Direction du Développement durable

magali.deproost@spw.wallonie.be



www.totem-building.be



SAMEN MAKEN WE
MORGEN MOOIER
OVAM



bruxelles
environnement
leefmilieu
brussel
.brussels



Wallonie
service public
SPW

CONTEXTE

Secteur du bâtiment =

50%

MATIÈRES PREMIÈRES



50%

ENERGIE



40%

EMISSIONS CO2



36%

DÉCHETS



33%

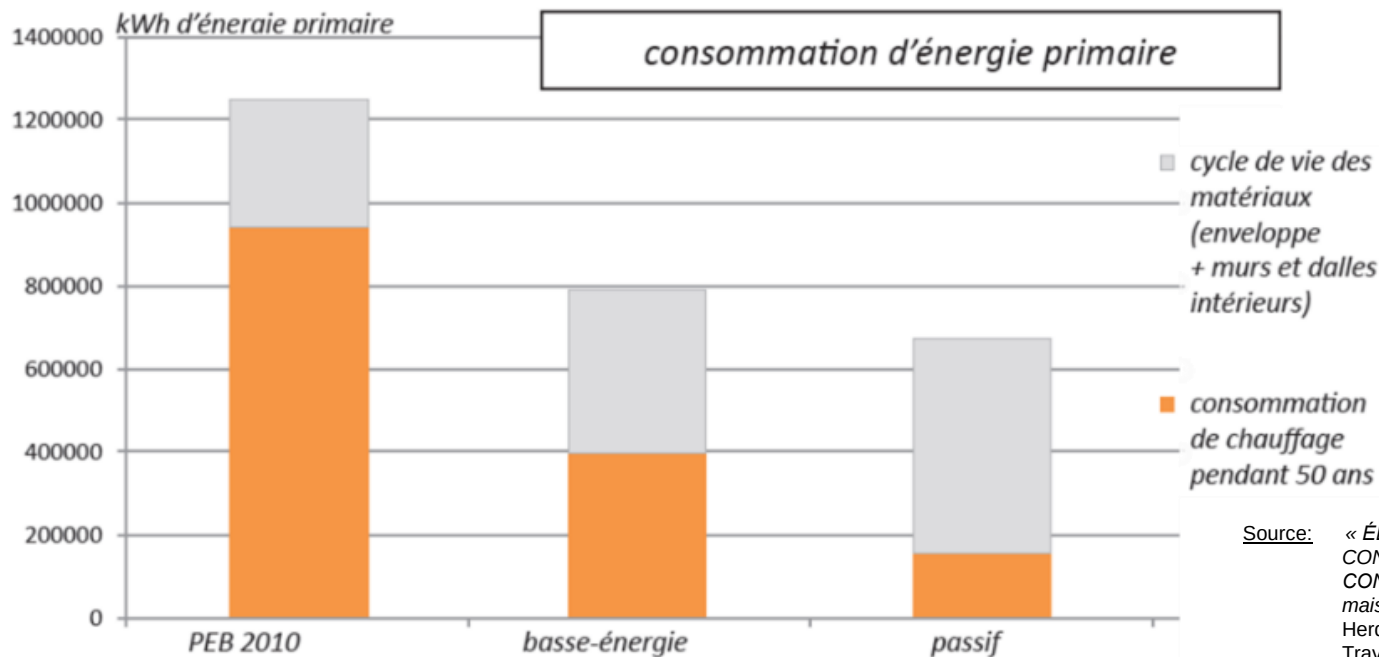
EAU



Source : statistiques: Marengo Paolo, *Sustainable Construction Guidelines for Public Authorities – A circular Economy perspective* (2019)

BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Maison neuve 4 façades



Source: « ÉLABORATION D'UN OUTIL D'AIDE À LA CONCEPTION DE MAISONS À TRÈS BASSE CONSOMMATION D'ÉNERGIE Conception de maisons neuves durables » C. Massart et A. De Herde (Architecture et Climat) - 2010
Travail financé par la DGO4, département de l'énergie et du bâtiment durable

TOTEM EST | N'EST PAS



TOTEM est...

- un outil d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments



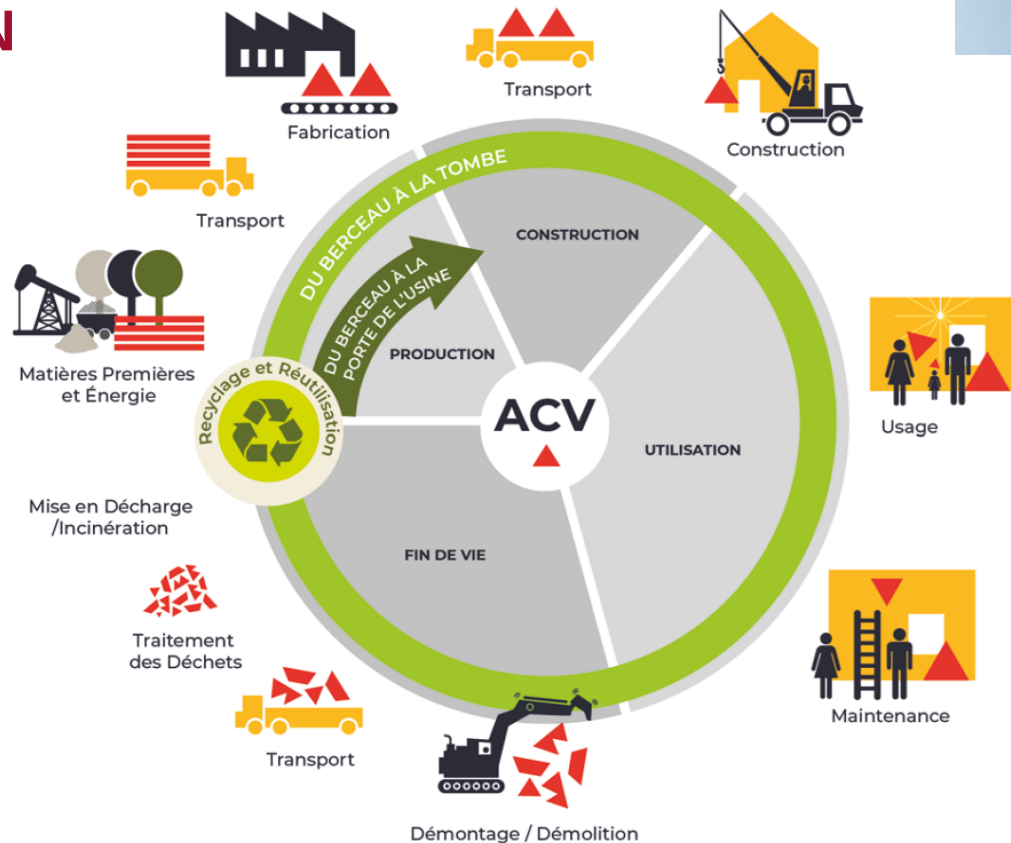
TOTEM n'est PAS...

- un classement des matériaux écologiques
- un outil de 'durabilité' des bâtiments

MÉTHODE D'ÉVALUATION

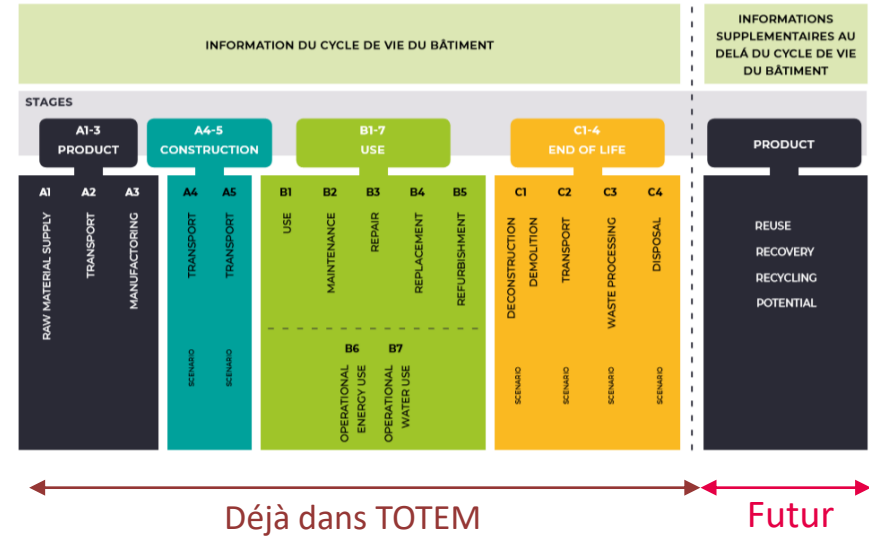
→ TOTEM

- └ Basée sur ACV
- └ Multicritères : 19 indic. enviro.
- └ 1 cycle de vie = 60 ans



COHÉRENCE AVEC LE CADRE EUROPÉEN

- Cohérent avec les **normes Européennes**
 - **EN 15804+A2: 2019** Déclarations environnementales sur les **produits de construction**
 - **EN 15978: 2011** Evaluation de la performance environnementale des **bâtiments**
 - **PEF**
- Outil et méthodologie **transparentes**



INDICATEURS

- Set d'indicateurs (EN15804+A2)

Impacts environnementaux principaux



(4)

Climate change
(total, fossil, biogenic, land use and I)



Ozone depletion



Acidification



(3)

Eutrophication



Photochemical ozone formation



(2)

Depletion of abiotic resources



Water use

Impacts environnementaux additionnels



Particulate Matter



Ionizing radiation (human health)



Eco-toxicity (fresh water)



(2)

Human toxicity



Land use Soil quality

- Climate change : total – fossil – biogenic – land use and land use change;
- Eutrophication : aquatic freshwater – aquatic marine – terrestrial;
- Depletion of abiotic resources : mineral and metals – fossil fuels ;
- Human toxicity : Cancer effects and non-cancer effects

→ Score agrégé en mPt



Carbone biogénique

DONNÉES



EPD à réaliser
endéans l'année



DONNEES

Spécifiques
B-EPDs

Génériques
ecoinvent
Version 3.6



Adaptée au contexte belge :

- Mix énergétique
- Scénarios de transport
- Scénarios de fin de vie

▲ MATÉRIAUX

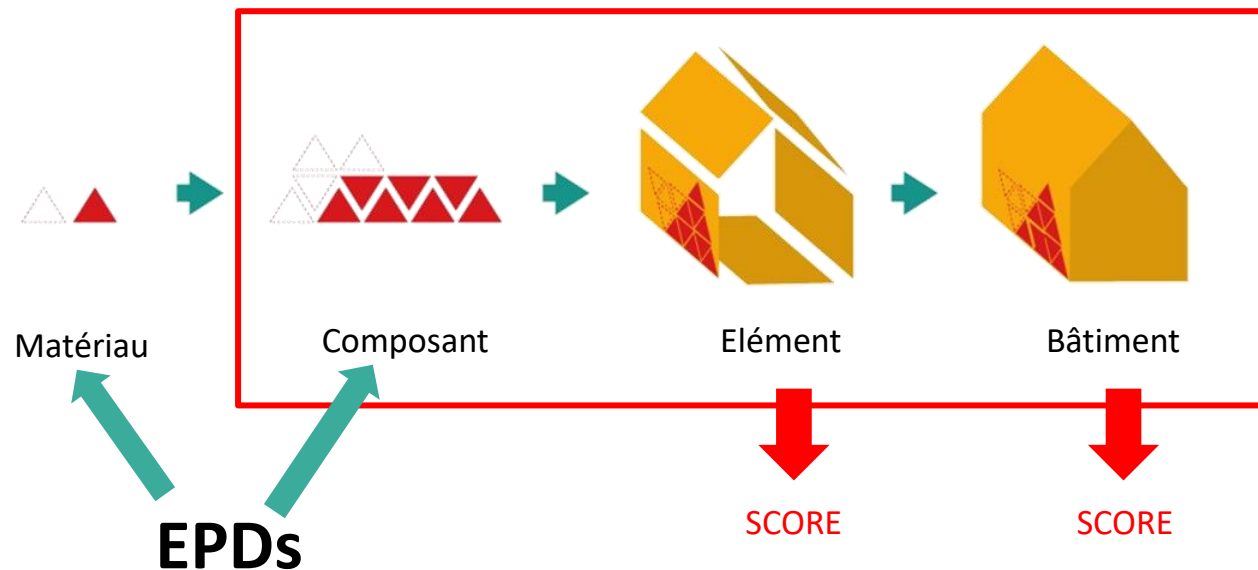
Gérée par le SPF environnement :
www.b-epd.be

totem

Score > mPt
(méthode PEF)



STRUCTURE HIÉRARCHIQUE



CIRCULARITÉ | 1^{ER} ÉTAPE

└ Statut à attribuer aux composants > impact sur le score

Neuf

Réemployé ex situ

Réemployé in situ

Existant

Démoli

STAGES													
A1-3 PRODUCT			A4-5 CONSTRUCTION		B1-7 USE					C1-4 END OF LIFE			
A1	A2	A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	C1	C2	C3	C4
X			X	X	X					X			
(X)*			X	X	X					X			
(X)*				X	X					X			
(X)*					X					X			
										X			

(x)* only negative impact linked to uptake biogenic carbon

A VENIR DANS TOTEM

Fonctionnalités :

- └ Extension **bibliothèque** > HVAC
- └ Liens **PEB**
- └ **BIM** et communication avec autres outils



Mais aussi :

- Amélioration de la **QUALITÉ** des données / résultats
- **Communication** vers le secteur « comités de suivi »
- **Benchmarking** : analyse et préparation d'un cadre

DANS LA PRATIQUE

→ Utilisation sur base volontaire

- └ 6.890 utilisateurs / 1.000 architectes formés

→ Vers une réglementation

- └ Depuis 2016 aux Pays-Bas
- └ Depuis 2022 en France
- └ Révision directive PEB > LCA + GWP

→ Intégration progressive dans les **marchés publics**

→ Utilisé dans la certification **BREEAM** : “5+ exemplary score”

→ Utilisé dans **GRO**



En route vers des bâtiments tournés vers l'avenir

www.gro-tool.be



Inspiré par...

- **Gro** Harlem Brundtland
- Présidente de la Commission de l'ONU
- " Our common future " (également connu sous le nom de "rapport Brundtland")
- People Planet Profit
- 1987



Outils de durabilité des bâtiments

- International (commercial)

BREEAM®

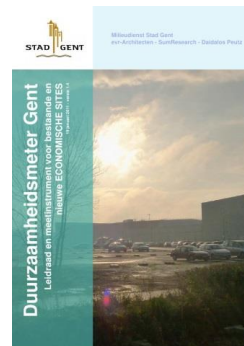


En route vers des bâtiments tournés vers l'avenir

- Européen



- Flamand



Quelles différences avec GRO ?



- Pour toutes les fonctions



- Pour toutes les tailles



- Évaluation séparée du site

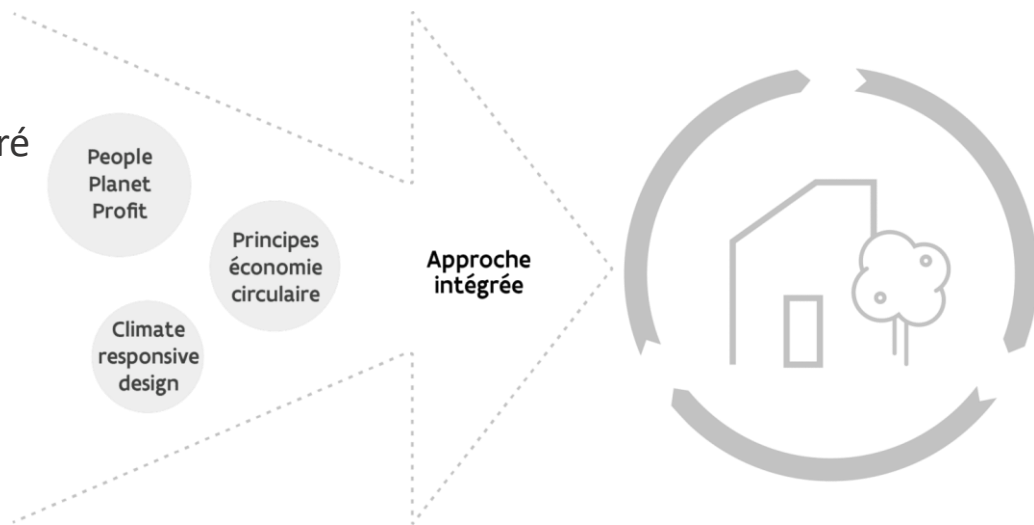
GRO en bref

► Ambition

- fixation et le suivi des niveaux d'ambition
- lignes directrices pour les bâtiments orientés vers l'avenir

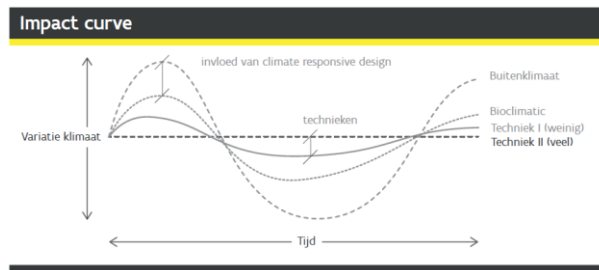
► Principes

- processus de conception intégré
- tout au long du cycle de vie
- conception sensible au climat
- People Planet Profit
- principes circulaires



Ambition : un bâtiment pour le futur

Robuste



Durable



Circulaire

ECONOMIE
LINÉAIRE



ÉCONOMIE
DU RECYCLAGE



ÉCONOMIE
CIRCULAIRE



©Vlaanderen Circulair



En route vers des bâtiments tournés vers l'avenir

GRO : outil(s)

> Manuel de l'utilisateur



> Critères



> Fichier de synthèse

Overzicht - alle fases		
Criterium	Verplicht minimaal prestatieniveau	Offerte
PEOPLE		
BIN 1	☒ Akoestiek	
BIN 2	☒ Thermisch comfort	beter
BIN 3	☒ Binnenluchtqualiteit	beter
BIN 4	☒ Visueel comfort	
SOC 1	☒ Erfgoedwaarde	
SOC 2	☒ Sociaal veilig ontwerpen	
SOC 3	☒ Integrale toegankelijkheid	beter
GEB 1	☒ Invloed van de gebruiker	

> Annexes : checklists – f. de calcul

- BIN1_Eisentabel
- ENE1_Rekenblad u-waarde
- ENE2_Rekenblad hernieuwbare energien
- LCC1_Checklist onderhoudsvriendelijk ontwerpen
- LCC2_Checklist schoonmaakbewust ontwerpen
- LCC3_Rekenblad energieverbruik
- MAT1_Inventaris in situ aanwezige materialen
- MAT3_Materialenpaspoort
- MOB_Rekenblad en checklists mobiliteit
- OMG1_Rekenblad BAF+
- OMG2_Rekenblad hitte-eilandeffect
- OMG3_Checklist werfbeheer



En route vers des bâtiments tournés vers l'avenir

Critères : bâtiment

	Akoestiek	BIN 1		Energieprestatie	ENE 1		Onderhoudsvriendelijk ontwerpen	LCC 1
	Thermisch comfort	BIN 2		Hernieuwbare energieën	ENE 2		Schoonmaakbewust ontwerpen	LCC 2
	Binnenluchtqualiteit	BIN 3		Energiezuinige installaties	ENE 3		Energieverbruik	LCC 3
	Visueel comfort	BIN 4		Behoud van grondstoffen	MAT 1		Circulair en toekomstgericht ontwerpen	TOE 1
	Erfgoedwaarde	SOC 1		Materiaalkeuze	MAT 2		Gebruik door derden	TOE 2
	Sociaal veilig ontwerpen	SOC 2		Materialenpaspoort	MAT 3		Energiemonitoring	BEH 1
	Integrale Toegankelijkheid	SOC 3		Waterverbruik	WAT 1		Verwarming	Keep it warm
	Invloed van de gebruiker	GEB 1		Waterhergebruik	WAT 2		Koeling	Keep cool
				Waterafvoer	WAT 3		Daglicht	Turn off the light
				Biodiversiteit	OMG 1			
				Impact op de omgeving	OMG 2			
				Werbbeheer	OMG 3			

Critères : site



Met het openbaar vervoer

MOB1



Met de fiets

MOB 2



Te Voet

MOB 3



Met de auto

MOB 4



Ruimtelijke kwaliteit

MA 1



Bodem- en ruimtegebruik

MA 2



Aantrekkelijkheid van de omgeving

MA3



Overstromingsrisico

MIL 1



Buitenluchtkwaliteit

MIL 2

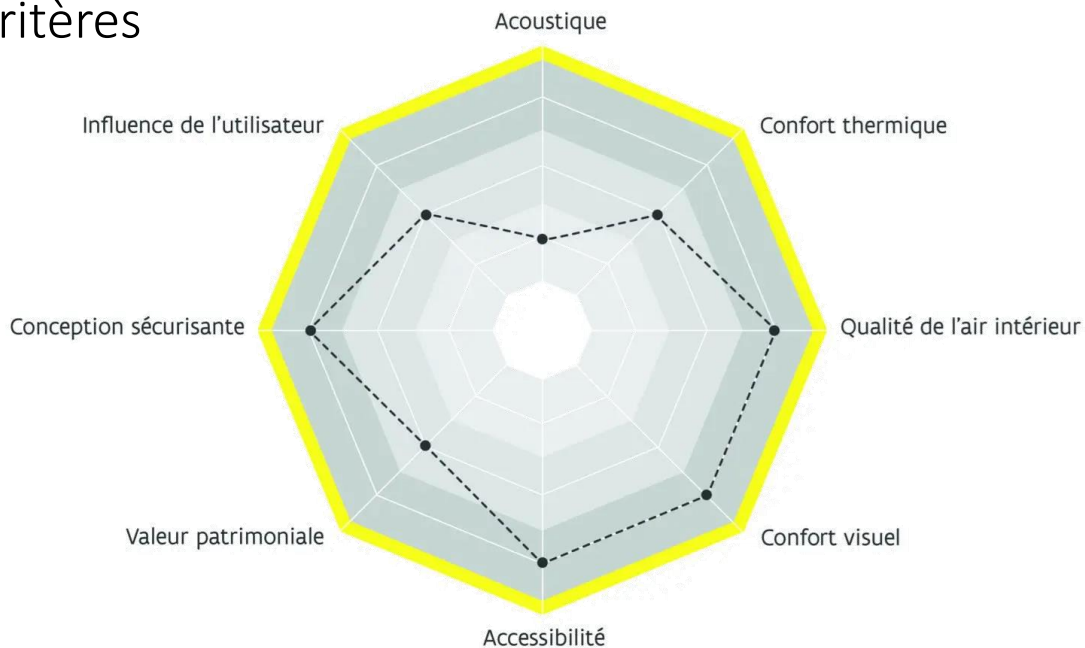


Buitengeluid

MIL 3

Analyse générale

- Trois niveaux de performance : bon – mieux – excellent
- Pas de pondération des critères



Points Bonus

- Récompense pour un effort substantiel sur la construction circulaire (en bleu dans le fichier de synthèse)

OPTIE A: ONTWERPEN NAAR EEN ZEER LAAG EMISSIEF GEBOUW

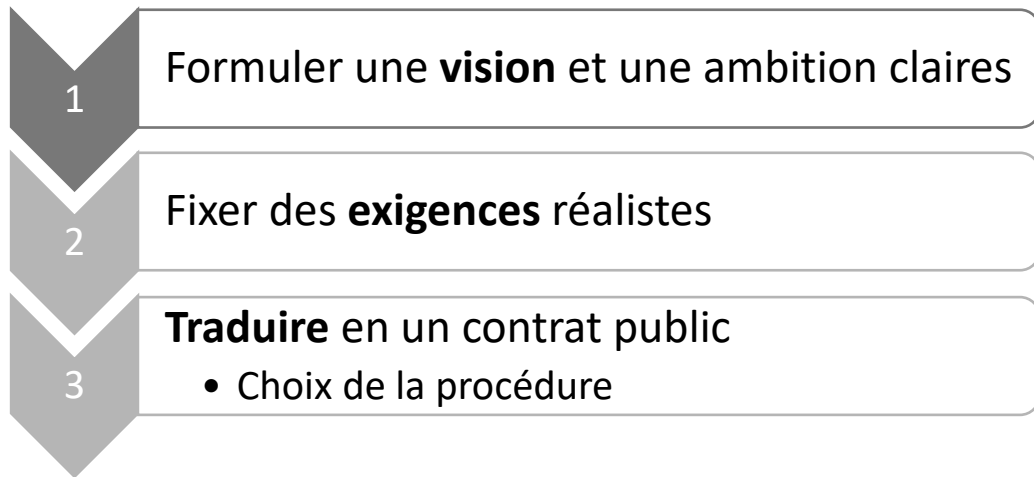
Het merendeel (> 80%, gebaseerd op de contactoppervlakte) van de materialen in direct contact met de binnenlucht moeten aan onderstaande eisen gebaseerd op EN 15251 voldoen:

BONUSPUNTEN	TVOS	FORMALDEHYDE
1 Bonuspunt	< 100 µg/m ³ u	< 20 µg/m ³ u

BIN 3 Binnenluchtkwaliteit		2,5		beter	1
1	Klassen van de binnenluchtkwaliteit	beter	3		
	• Plan van aanpak conform gunningscriterium				
2	Voorkomen van vervuils- en verontreinigingsbronnen	uitstekend	3		
	• Plan van aanpak conform gunningscriterium				
BP	Beperken van de emissies van bouwproducten in het binnenmilieu	1	2		
	• Plan van aanpak conform gunningscriterium				



GRO dans les marchés publics - Approche



Exemples de textes :

- voir le guide "GRO in public procurement" (EN)
- Voir le manuel GRO



GRO dans les marchés publics – Options possibles

En fonction de la vision, de l'ambition, du calendrier, du budget,...

- GRO comme **exigence minimale**
- GRO comme **critère d'attribution**
- GRO comme **exigence minimale + critère d'attribution**
supplémentaire



www.gro-tool.be

GRO

[À propos de GRO](#)[Utiliser GRO ▼](#)[FAQ](#)[Exemples](#)[Télécharger GRO](#)[Contact](#)[nl](#)

En route vers des bâtiments tournés vers l'avenir



• • • • •

QU'EST-CE QUE C'EST GRO?

GRO est un outil permettant de mesurer et d'accroître la durabilité des projets de construction.

L'ambition de GRO est d'utiliser un processus de conception intégré afin de créer des bâtiments confortables et à l'épreuve du temps, qui mettent fortement l'accent sur la construction circulaire.

QUI UTILISE GRO ?

Cet outil peut être utilisé tant par les maîtres d'ouvrage que par les concepteurs, et ce au cours des différentes phases d'un projet privé et/ou public. GRO convient tant aux projets de nouvelle construction qu'aux rénovations et aux projets de réaménagement de bâtiments existants.

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION : UN ACTEUR CLÉ POUR UN AVENIR DURABLE

Le secteur de la construction est l'un des secteurs économiques les plus importants en Belgique. Cependant, il représente 40 % de la consommation d'énergie, est l'un des plus grands producteurs de déchets et l'un des plus grands consommateurs de matières premières.

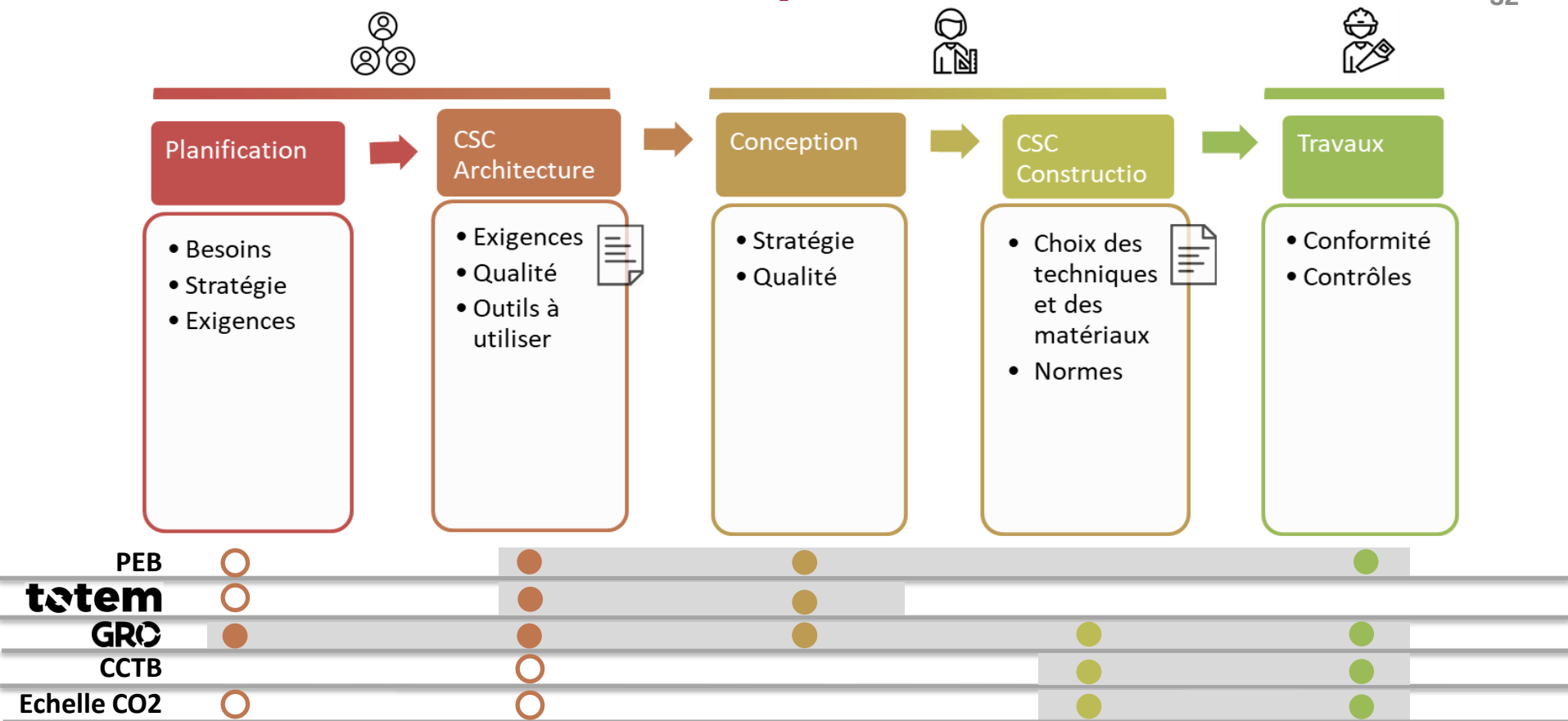
GRO 2020.1

Cette quatrième version du GRO peut être utilisée comme un manuel au cours des différentes phases d'un projet de construction. Il s'agit encore de la version flamande de l'outil GRO. Mais les trois régions travaillent ensemble à une nouvelle version commune afin de rendre l'outil GRO applicable dans toute la Belgique. Cette version sera bientôt disponible.

GRO

En route vers des bâtiments tournés vers l'avenir

Outils dans les marchés publics



Liens utiles

SPW – DDD : <https://developpementdurable.wallonie.be>

TOTEM: <https://www.totem-building.be>

Référentiel GRO : <https://www.gro-tool.be/?lang=fr>

Echelle de performance CO₂ : <https://www.echelledeperformanceco2.be/fr/>

CCTB : <https://batiments.wallonie.be/home.html>



MERCI POUR VOTRE ATTENTION ☺

Magali Deproost
SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
Direction du Développement durable

magali.deproost@spw.wallonie.be

Service public de Wallonie **secrétariat général**

Agenda

- 13h15** Présentation des outils TOTEM et GRO
Magali Deproost – DDD
- 13h45** **Bâtiment Ores : présentation de la démarche de conception**
Roland Roquiny – Archipelago
- 14h15** Questions / réponses
- 14h25** Bâtiment du Cluster Eco-construction : présentation d'un marché de « Design&build »
Hervé Jacques – Cluster Eco-construction
- 14h55** Questions/réponses
- 15h15** Clôture de l'Atelier



Nouveau siège central ORES / Aéroport de GOSSELIES / 22 octobre 2022



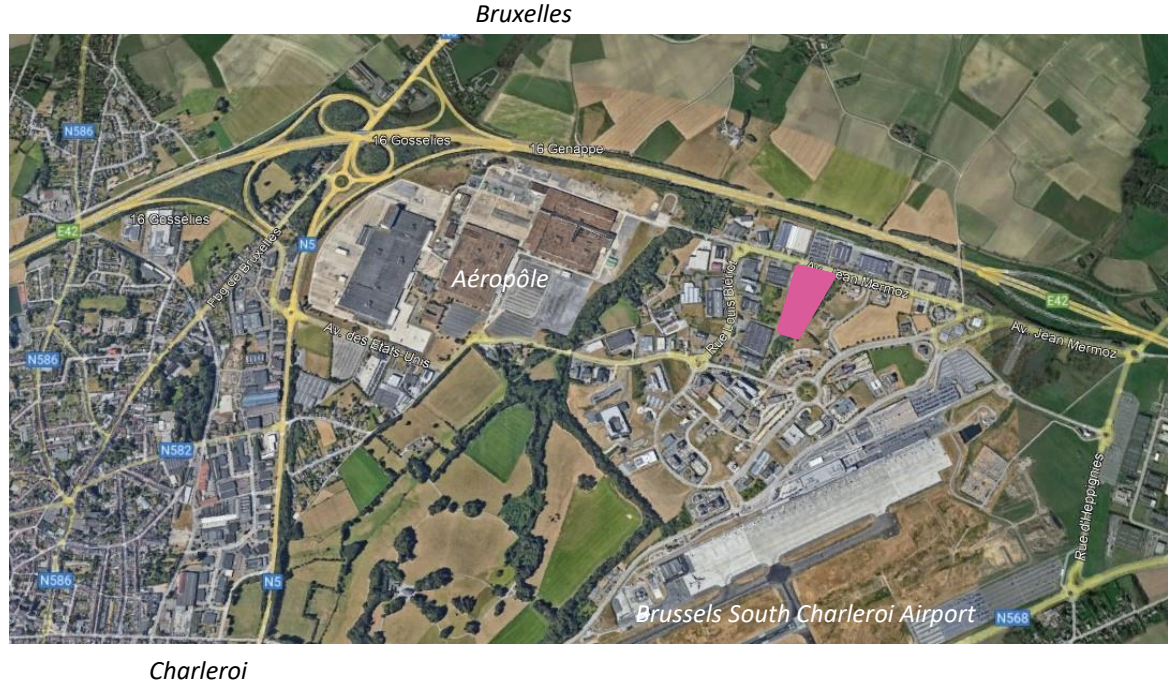


Appel d'offres 2011

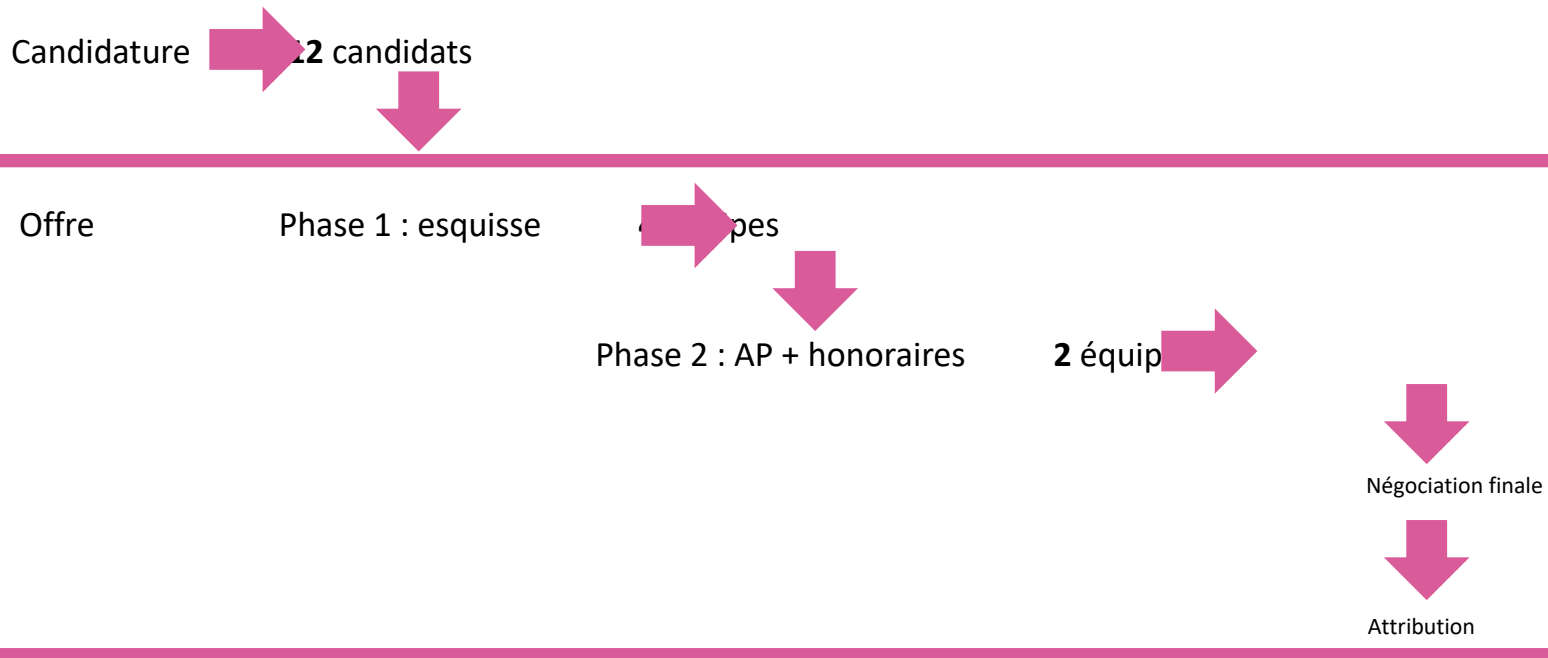


Programme

- Nouveau siège central d'ORES
- Capacité de 700 personnes
- Transformable et extensible
- Nouveau Monde du Travail
- Parking de 500 places



Procédure négociée



- Compétition **anonyme** en phases 1 et 2
- **Indemnité** en phase 2 : 75 000 €
- Répartition des points : **40 honoraires** et **60 projet**

Un Cahier des Charges résolument orienté vers la durabilité et la circularité

« Ce bâtiment devra affirmer une volonté d'entreprise moderne et citoyenne, être **une référence en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau** et en matière d'ergonomie, **utiliser les techniques les plus récentes en matière d'isolation, de ventilation, de rafraîchissement, d'utilisation de la lumière naturelle et de modularité, intégrer des sources de production d'énergie renouvelable** et requérir un budget de fonctionnement limité.

En bref, **ce bâtiment sera un modèle de construction durable** et satisfera au référentiel **VALIDEO**. »*

** Extrait du cahier des charges du concours – version du 25 01 2012 »*

Performances minimales demandées :

- E60 > **E23**
- K25 > **K20**
- NZEB (bâtiment à énergie quasi nulle)

Des critères d'attribution (phase 2) qui intègrent la durabilité

1. Qualité architecturale du projet (15 points)

- 1.1. L'esthétique : 3 points
- 1.2. L'innovation ou l'originalité : 3 points : intégration de la structure, **intégration de panneaux PV, protections solaires**, alternative NWOW.
- 1.3. La fonctionnalité et l'agencement des fonctions : 3
- 1.4. L'intégration dans l'environnement paysager : 3 points
- 1.5. Les matériaux choisis (aspect) : 3 points : couleurs, textures, **impact environnemental**

2. Qualité technique du bâtiment (20 points)

- 2.1. La **robustesse** et la **longévité** des équipements et matériaux choisis : 4 points
- 2.2. L'accessibilité des différents ouvrages et équipements techniques : 4 points
- 2.3. Les conditions d'entretien : 4 points
- 2.4. L'**empreinte écologique** du bâtiment : 4 points
- 2.5. L'**utilisation de la lumière naturelle** : 4 points

3. Performance énergétique globale du bâtiment (20 points)

- 3.1. **Performance énergétique** du bâtiment (PEB) ou kWh/m²/an : 4 points
- 3.2. **Intégration des Sources d'Énergie Renouvelable (SER)** : 4 points
- 3.3. **Dispositif pour éviter la surchauffe** du bâtiment : 4 points
- 3.4. Domotique : 4 points
- 3.5. **Estimation des besoins énergétiques** annuels : 4 points

4. Qualité du **plan d'exploitation** du bâtiment (20 points)

5. Prix de construction (20 points)

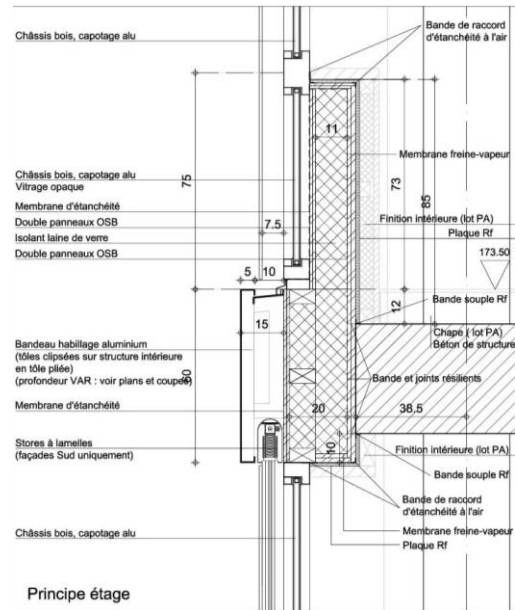
6. Estimation du planning de construction et du délai de mise à disposition de l'ouvrage (5 points).



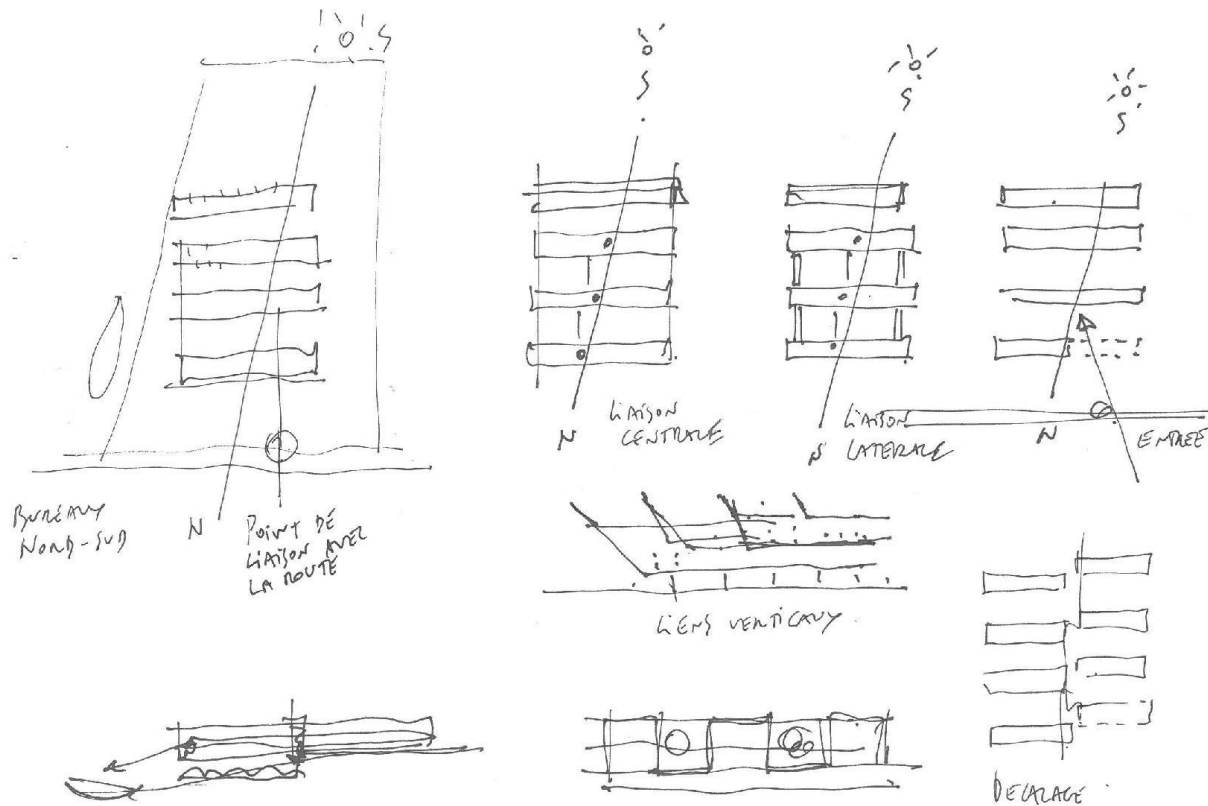
Comment interpréter les intentions du Maître d'ouvrage dans le projet?



Echelles du territoire, du site et des composants

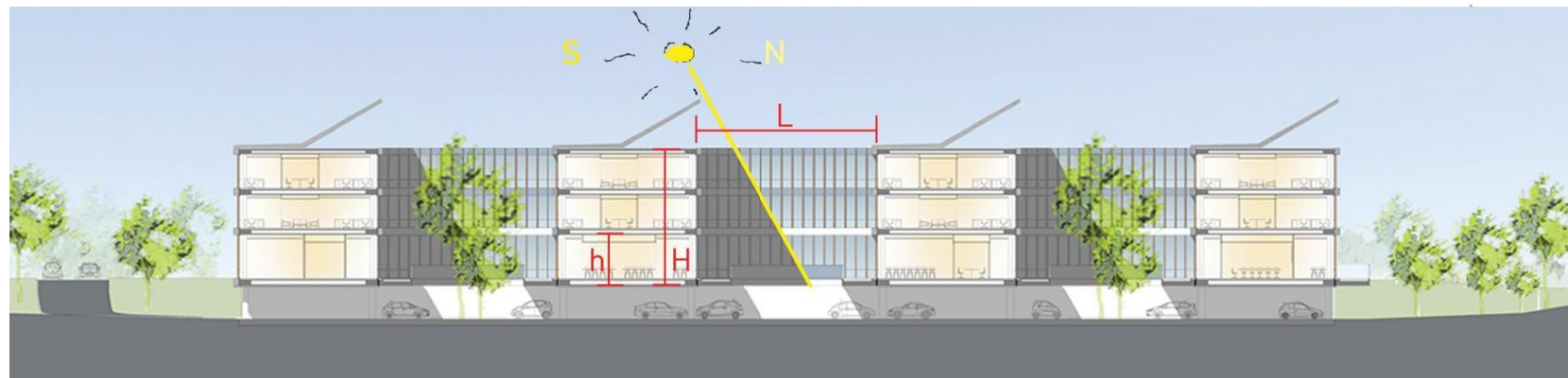
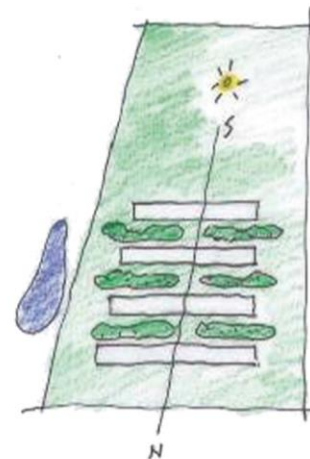
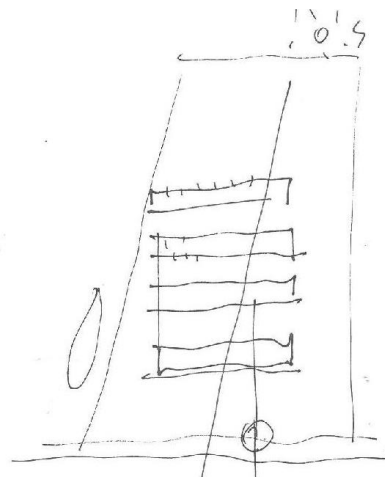


Une réflexion d'équipe qui intègre architecture, durabilité et techniques

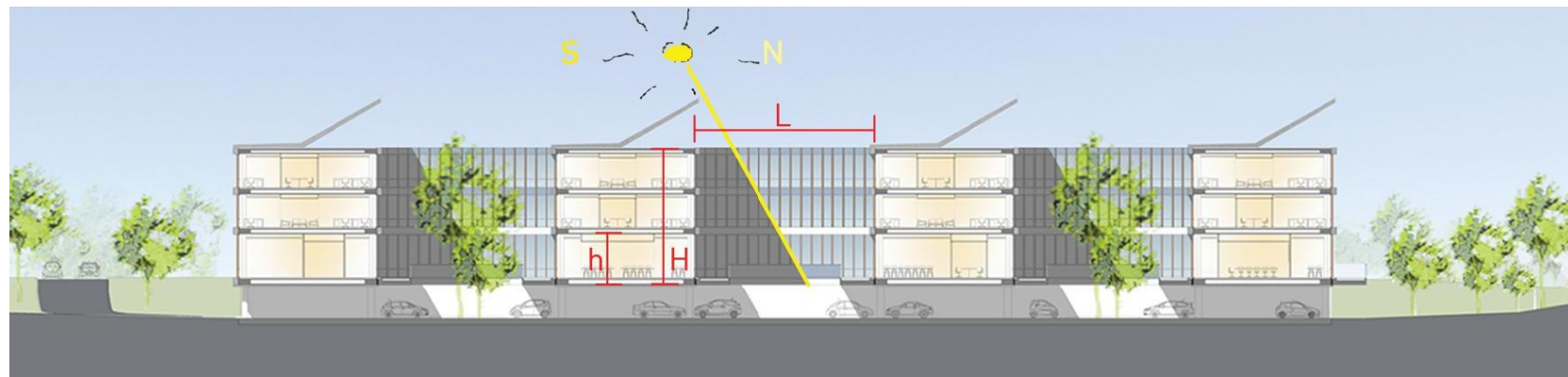
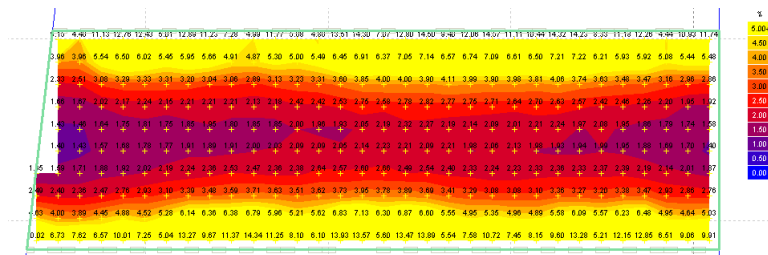
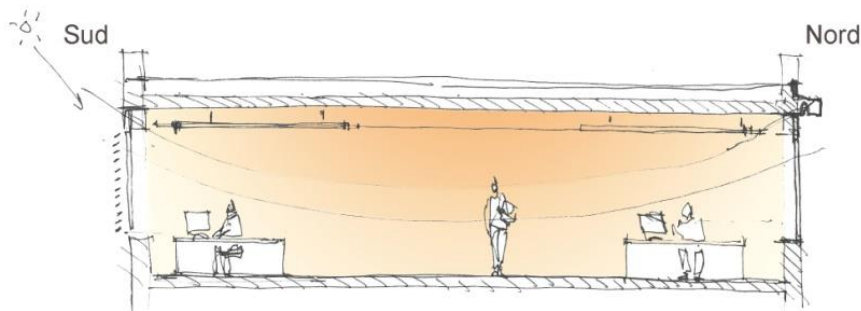


Lumière naturelle

- Exposition Nord et Sud des ailes de bureaux
- Gabarit rez+2
- Hauteurs libres 3,70 m & 3,40 m
- Largeur des plateaux 12 m
- Jardins entre les ailes



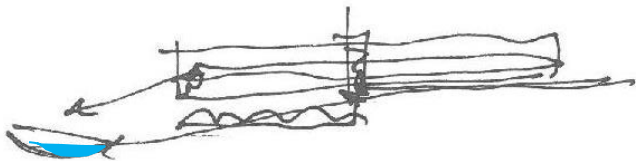
Dimensionnement par simulation de l'ensoleillement



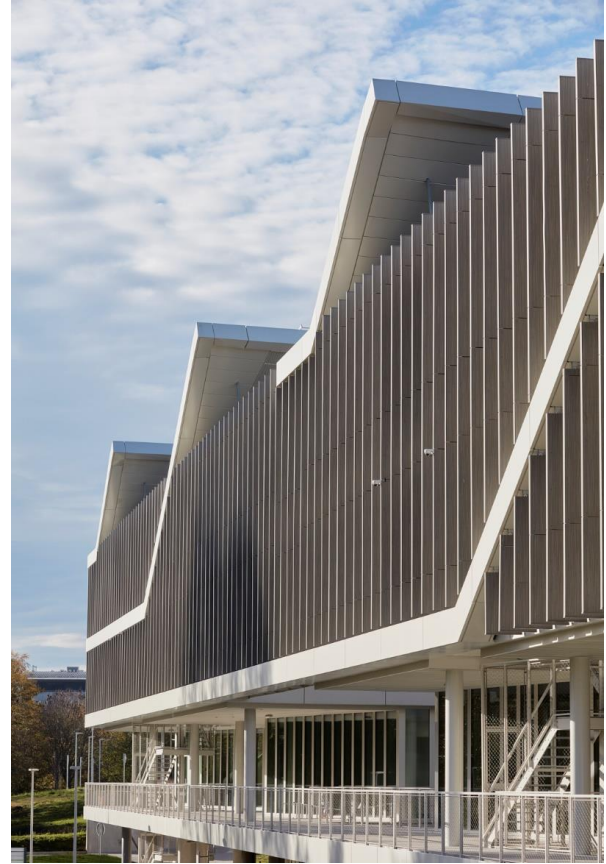
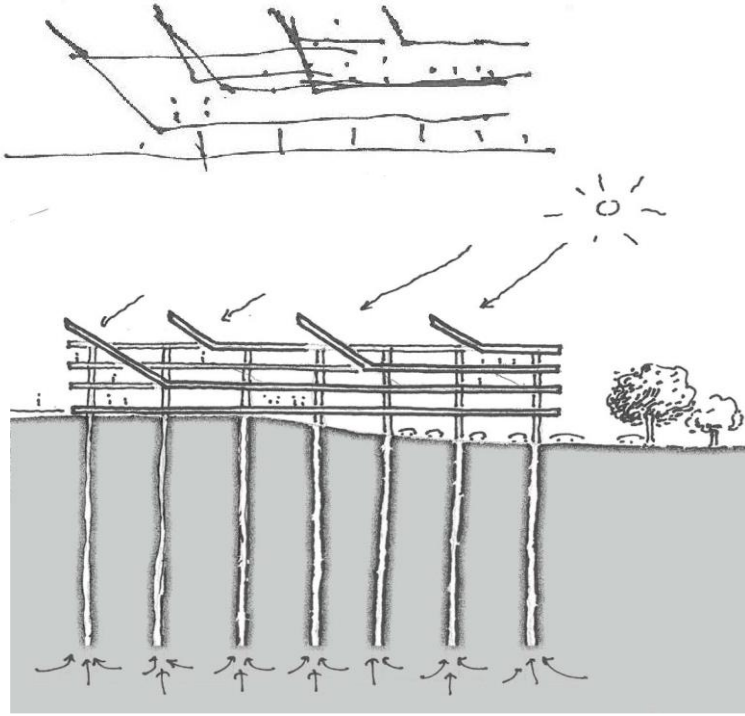
Protections solaires adaptées à l'orientation



Tirer parti du relief pour réduire les terrassements

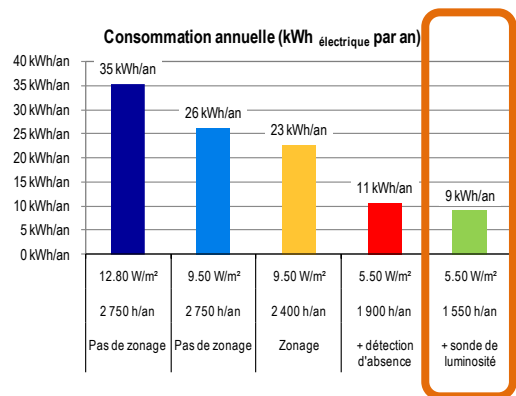


Géothermie et panneaux photovoltaïques



Optimisation énergétique

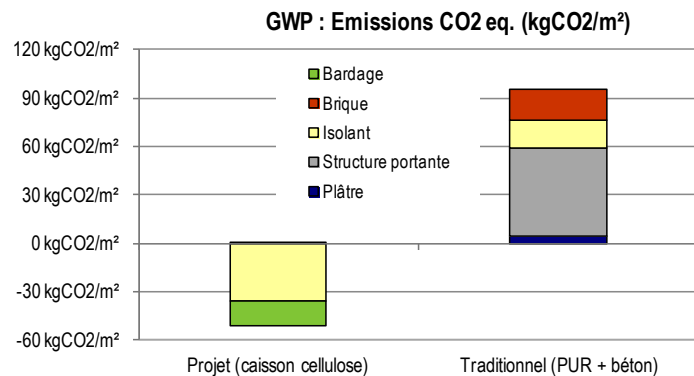
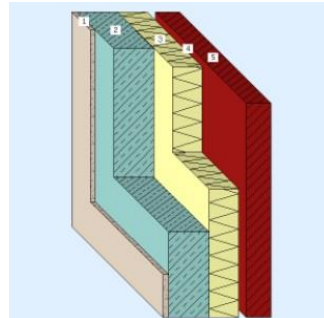
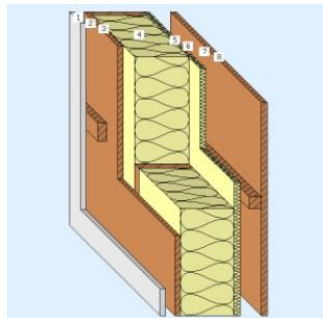
- **Etanchéité à l'air** de l'enveloppe > standard passif
- **Triple vitrage** au rez-de-chaussée
- **Ventilation hygiénique** avec récupération de chaleur et d'humidité à haut rendement
- Chaud et froid par **pompes à chaleur eau-eau** et **plafonds rayonnants** associés à l'inertie des planchers
- **Gestion fine** des équipements par zones



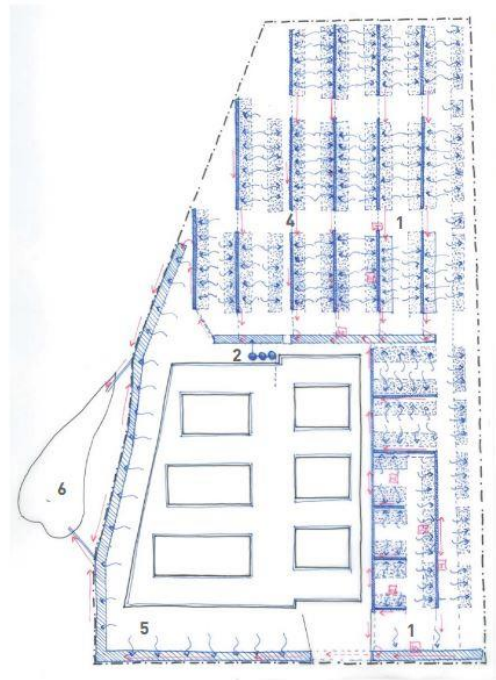
Importance d'une gestion fine de l'éclairage



Matériaux

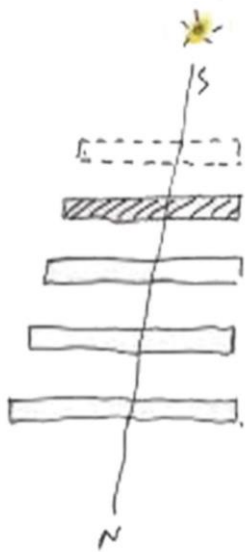


Eau et paysage



Adaptabilité et extensibilité

- Plateaux **modulaires** sans colonnes intermédiaires
- Possibilité d'ajouter des **ailes supplémentaires**
- Reconvertible en **laboratoires**



Degré d'incertitude

2013



2018

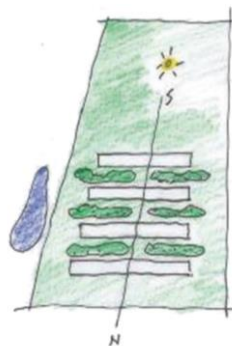
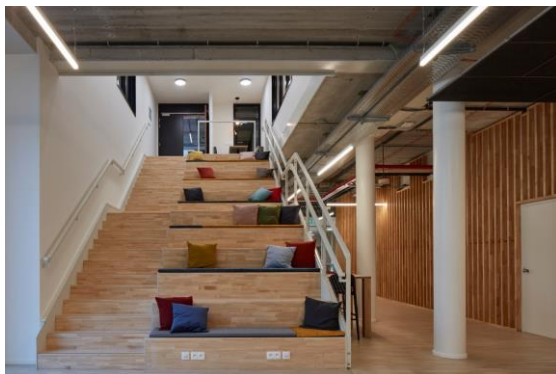


Certifications

- BREEAM very good
- BATiment Exempleire RW 2013
- VALIDEO



Une nouvelle façon de travailler entre patios et jardins



Merci



Roland Roquiny ingénieur civil architecte / managing partner / roquiny@archipelago.be / +32 478 549774

Vous voulez en savoir plus sur la façon
dont nous abordons les projets ?

Restons en contact !



www.archipelago.be



Agenda

- 13h15 Présentation des outils TOTEM et GRO
Magali Deproost – DDD
- 13h45 Bâtiment Ores : présentation de la démarche de conception
Roland Roquiny – Archipelago
- 14h15 Questions / réponses
- 14h25 **Bâtiment du Cluster Eco-construction : présentation d'un marché de « Design&build »**
Hervé Jacques – Cluster Eco-construction
- 14h55 Questions/réponses
- 15h15 Clôture de l'Atelier

Agenda

- 13h15** Présentation des outils TOTEM et GRO
Magali Deproost – DDD
- 13h45** Bâtiment Ores : présentation de la démarche de conception
Roland Roquiny – Archipelago
- 14h15** Questions / réponses
- 14h25** Bâtiment du Cluster Eco-construction : présentation d'un marché de « Design&build »
Hervé Jacques – Cluster Eco-construction
- 14h55** Questions/réponses
- 15h15** **Clôture de l'Atelier**



Nouveau siège central ORES / Aéroport de GOSSELIES / 22 octobre 2022



Roland Roquiny ingénieur civil architecte / managing partner / rroquiny@archipelago.be

archipelago



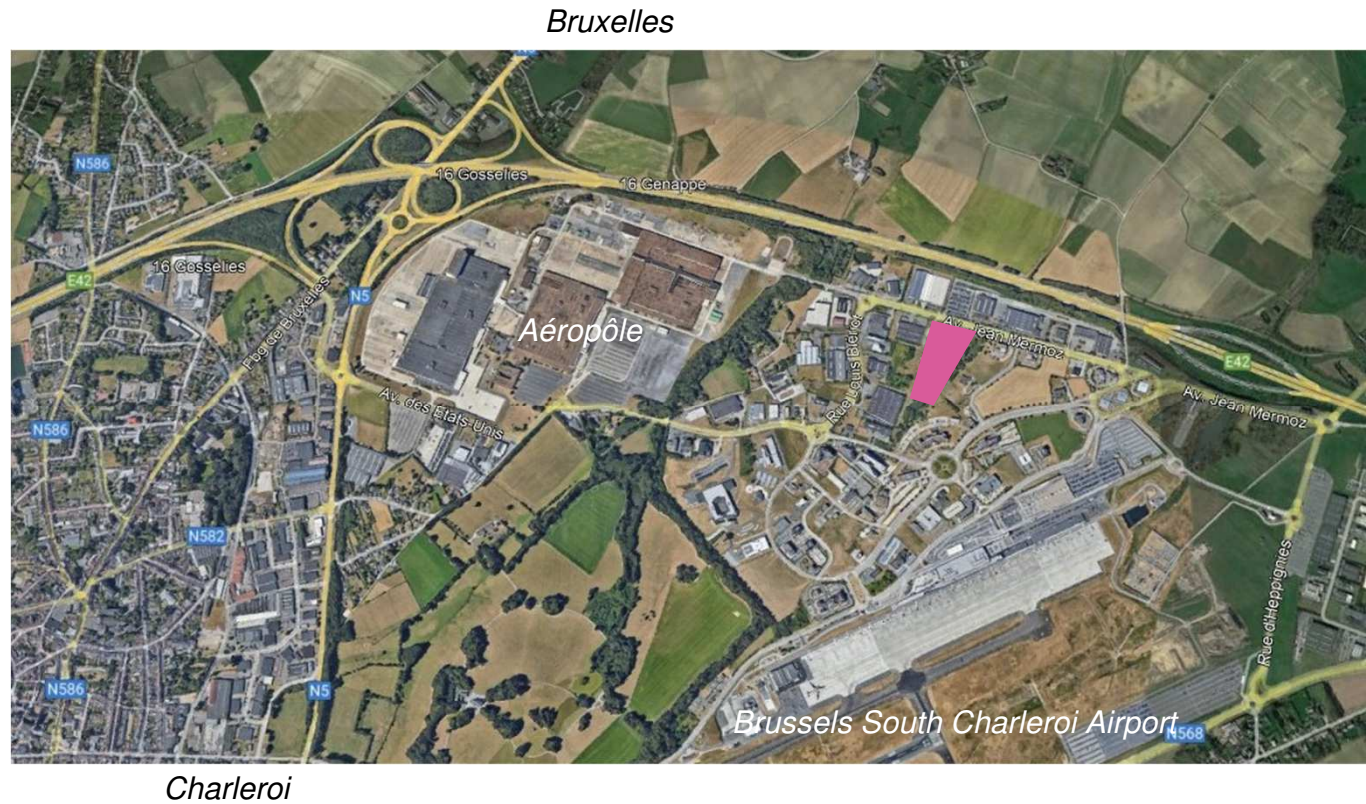
Appel d'offres 2011



archipelago

Programme

- Nouveau siège central d'ORES
- Capacité de 700 personnes
- Transformable et extensible
- Nouveau Monde du Travail
- Parking de 500 places



Procédure négociée

Candidature → 12 candidats



Offre

Phase 1 : esquisse → 4 équipes



Phase 2 : AP + honoraires → 2 équipes



Négociation finale



Attribution

- Compétition **anonyme** en phases 1 et 2
- **Indemnité** en phase 2 : 75 000 €
- Répartition des points : **40 honoraires et 60 projet**

Un Cahier des Charges résolument orienté vers la durabilité et la circularité

« Ce bâtiment devra affirmer une volonté d'entreprise moderne et citoyenne, être **une référence en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau** et en matière d'ergonomie, **utiliser les techniques les plus récentes en matière d'isolation, de ventilation, de rafraîchissement, d'utilisation de la lumière naturelle et de modularité, intégrer des sources de production d'énergie renouvelable** et requérir un budget de fonctionnement limité.

En bref, **ce bâtiment sera un modèle de construction durable** et satisfera au référentiel **VALIDEO**. »*

** Extrait du cahier des charges du concours – version du 25 01 2012 »*

Performances minimales demandées :

- E60 > **E23**
- K25 > **K20**
- NZEB (bâtiment à énergie quasi nulle)

Des critères d'attribution (phase 2) qui intègrent la durabilité

1. Qualité architecturale du projet (15 points)

- 1.1. L'esthétique : 3 points
- 1.2. L'innovation ou l'originalité : 3 points : intégration de la structure, intégration de panneaux PV, protections solaires, alternative NWOW.
- 1.3. La fonctionnalité et l'agencement des fonctions : 3 points
- 1.4. L'intégration dans l'environnement paysager : 3 points
- 1.5. Les matériaux choisis (aspect) : 3 points : couleurs, textures, impact environnemental

2. Qualité technique du bâtiment (20 points)

- 2.1. La robustesse et la longévité des équipements et matériaux choisis : 4 points
- 2.2. L'accessibilité des différents ouvrages et équipements techniques : 4 points
- 2.3. Les conditions d'entretien : 4 points
- 2.4. L'empreinte écologique du bâtiment : 4 points
- 2.5. L'utilisation de la lumière naturelle : 4 points

3. Performance énergétique globale du bâtiment (20 points)

- 3.1. Performance énergétique du bâtiment (PEB) ou kWh/m²/an : 4 points
- 3.2. Intégration des Sources d'Energie Renouvelable (SER) : 4 points
- 3.3. Dispositif pour éviter la surchauffe du bâtiment : 4 points
- 3.4. Domotique : 4 points
- 3.5. Estimation des besoins énergétiques annuels : 4 points

4. Qualité du plan d'exploitation du bâtiment (20 points)

5. Prix de construction (20 points)

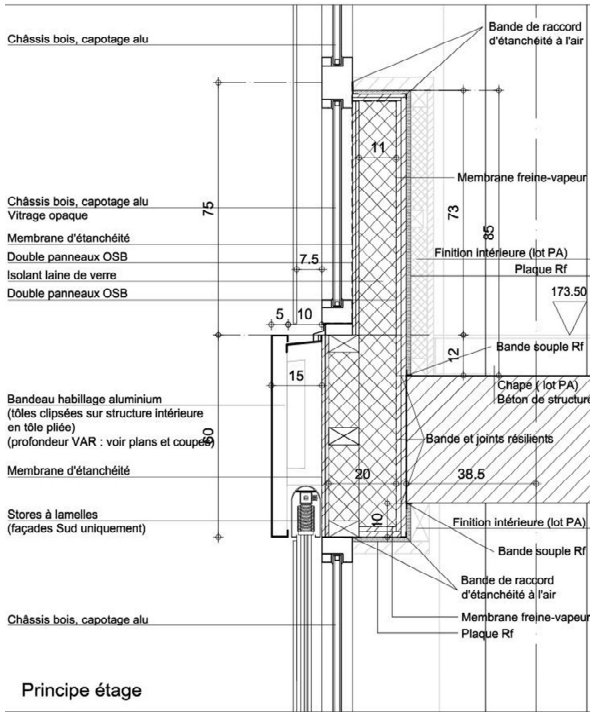
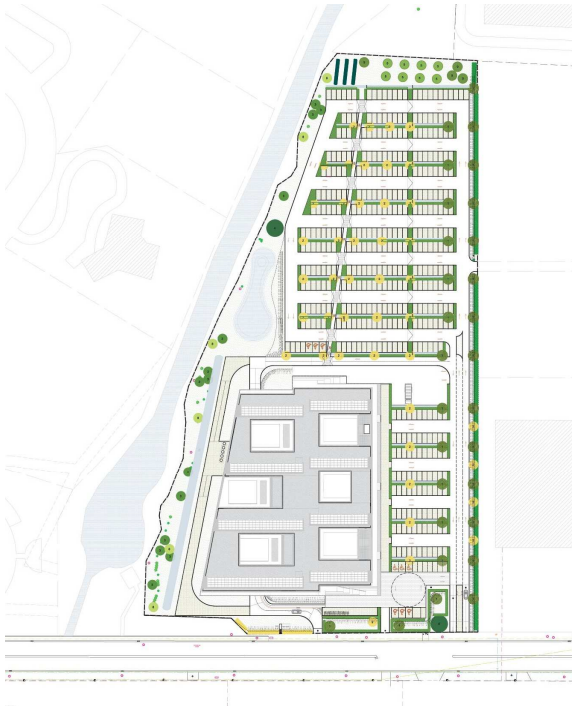
6. Estimation du planning de construction et du délai de mise à disposition de l'ouvrage (5 points).



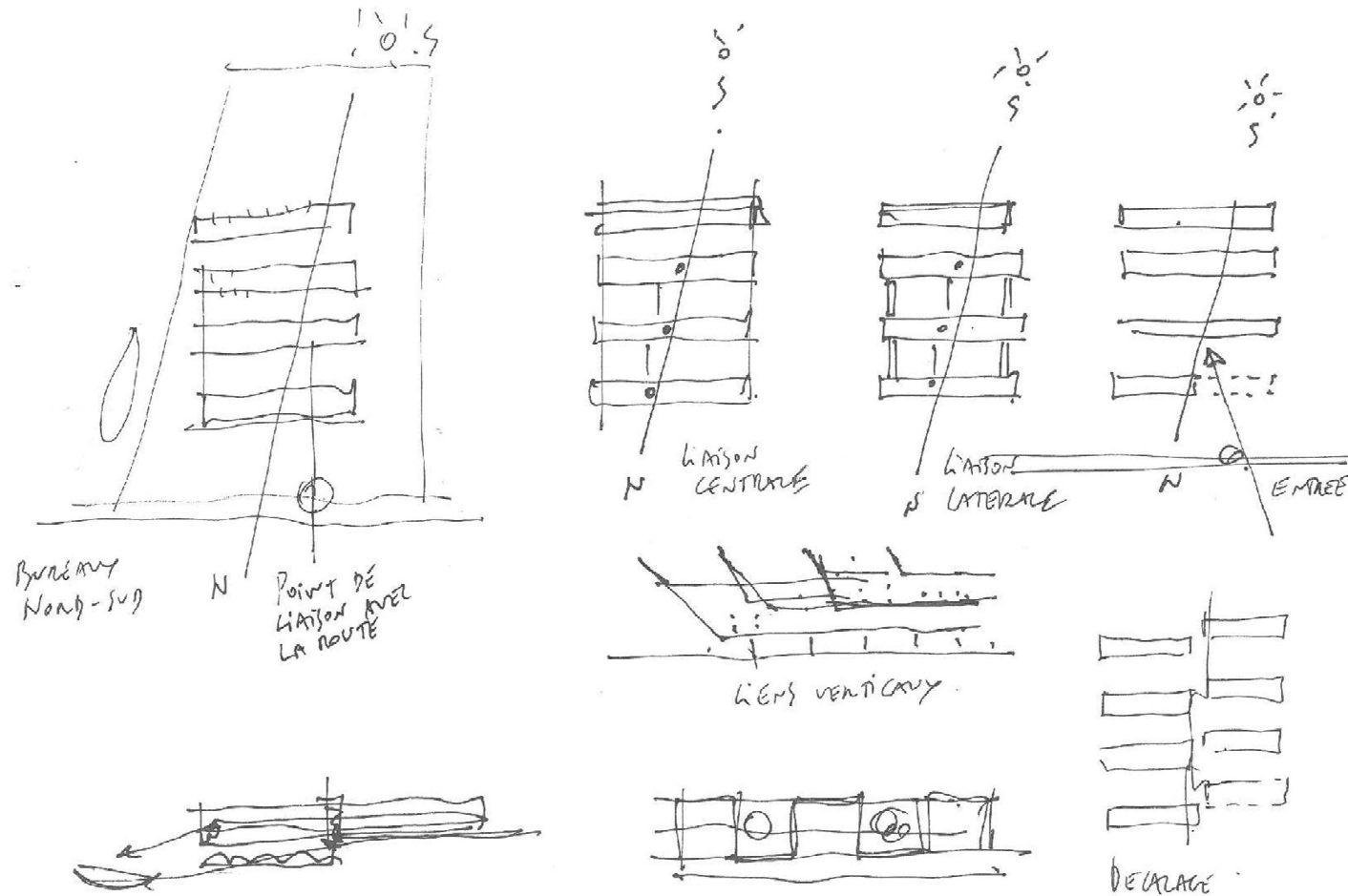
Comment interpréter les intentions du Maître d'ouvrage dans le projet?



Echelles du territoire, du site et des composants

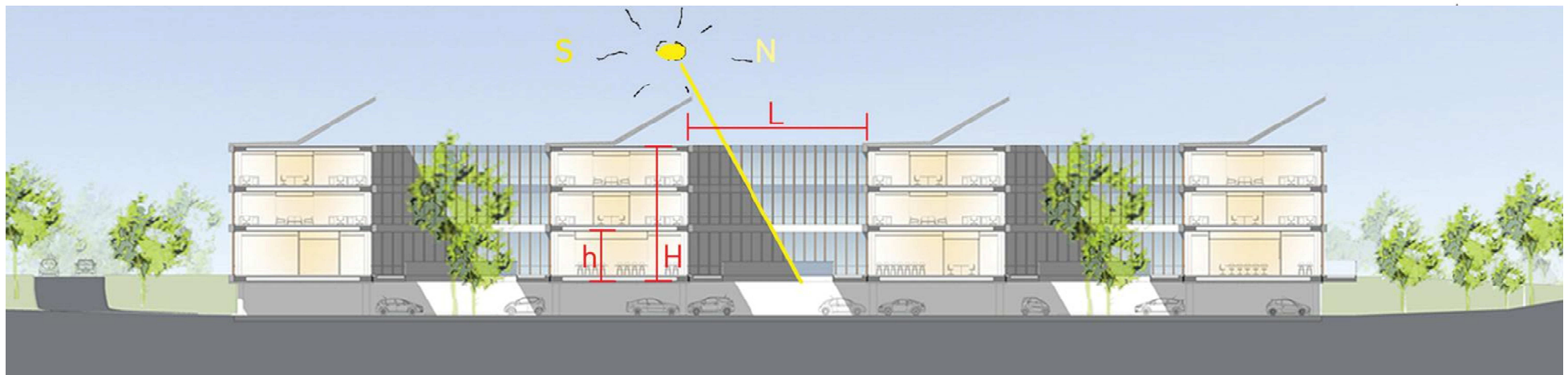
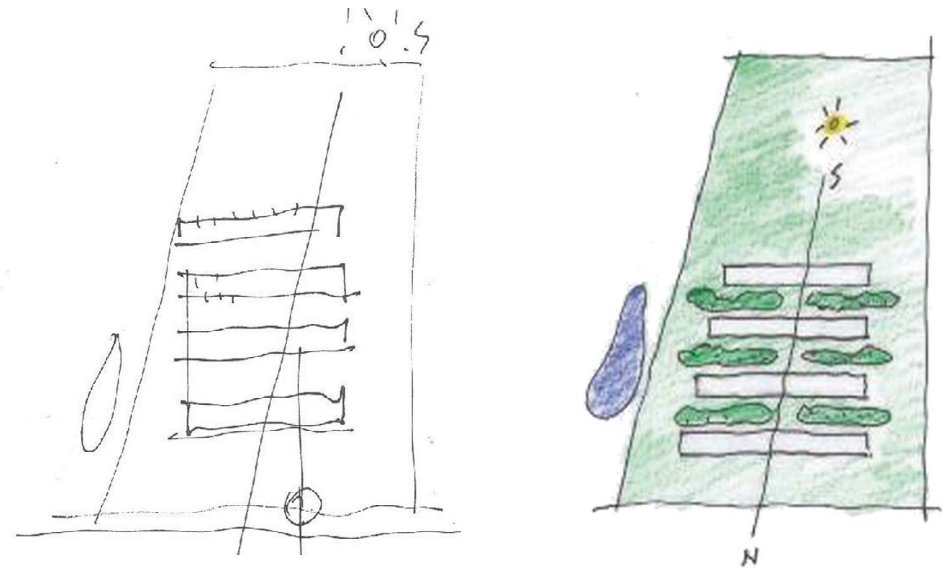


Une réflexion d'équipe qui intègre architecture, durabilité et techniques

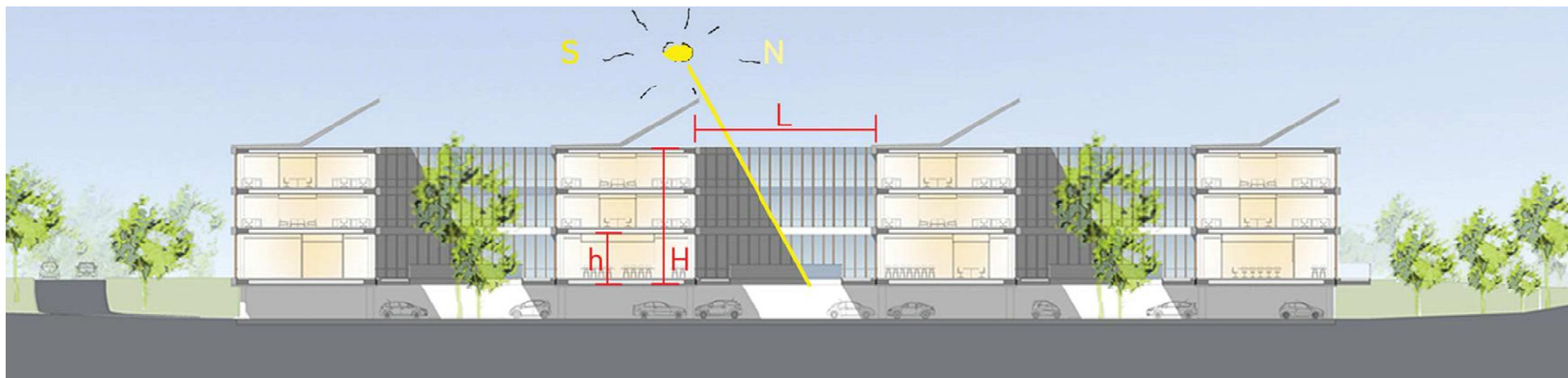
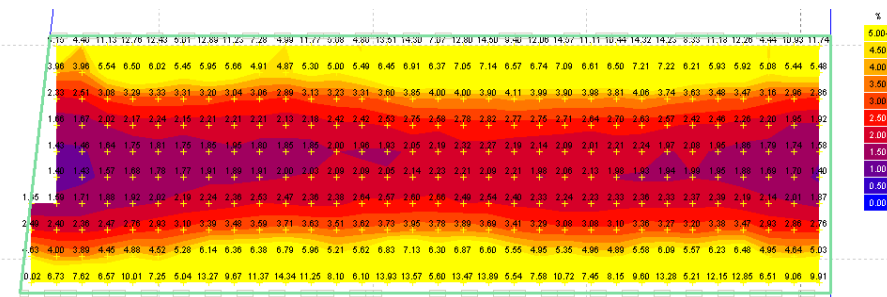
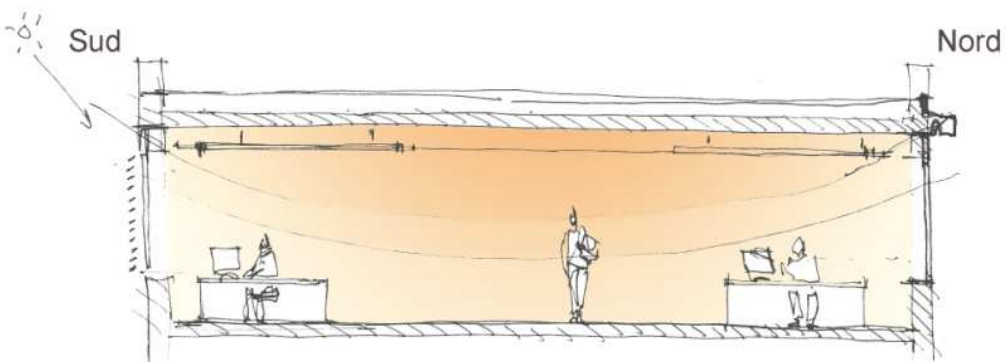


Lumière naturelle

- Exposition **Nord et Sud** des ailes de bureaux
- Gabarit **rez+2**
- Hauteurs libres **3,70 m & 3,40 m**
- Largeur des plateaux **12 m**
- **Jardins** entre les ailes



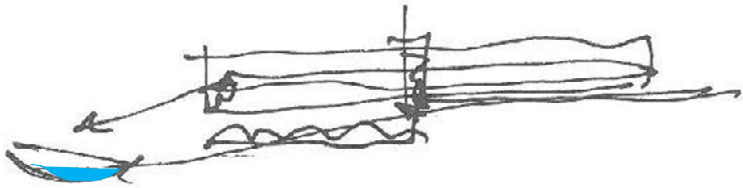
Dimensionnement par simulation de l'ensoleillement



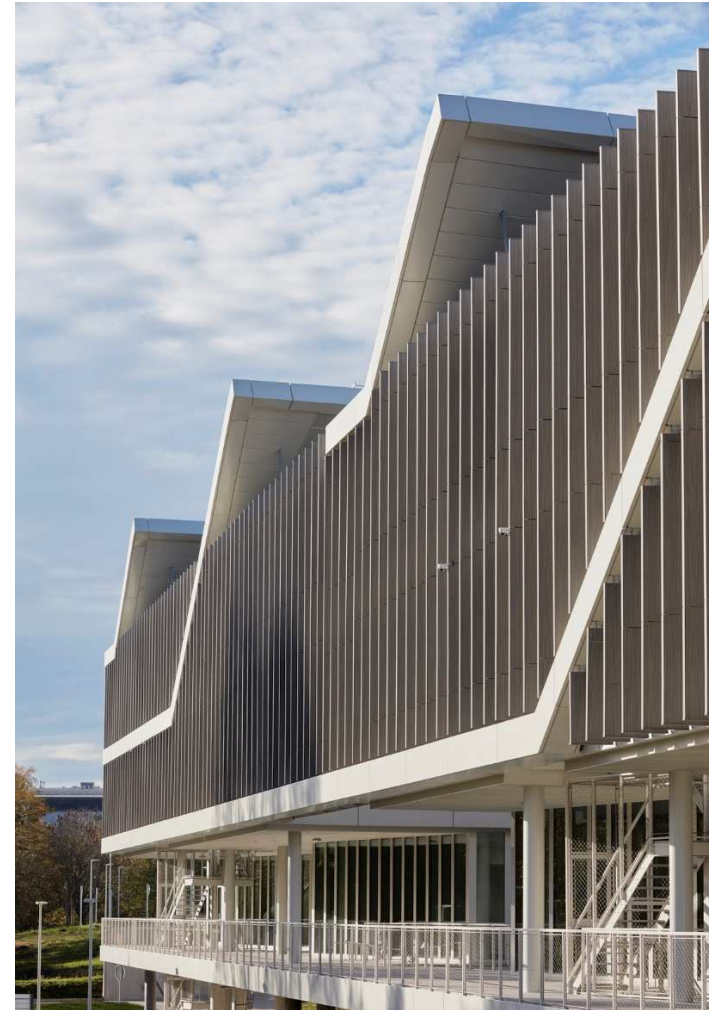
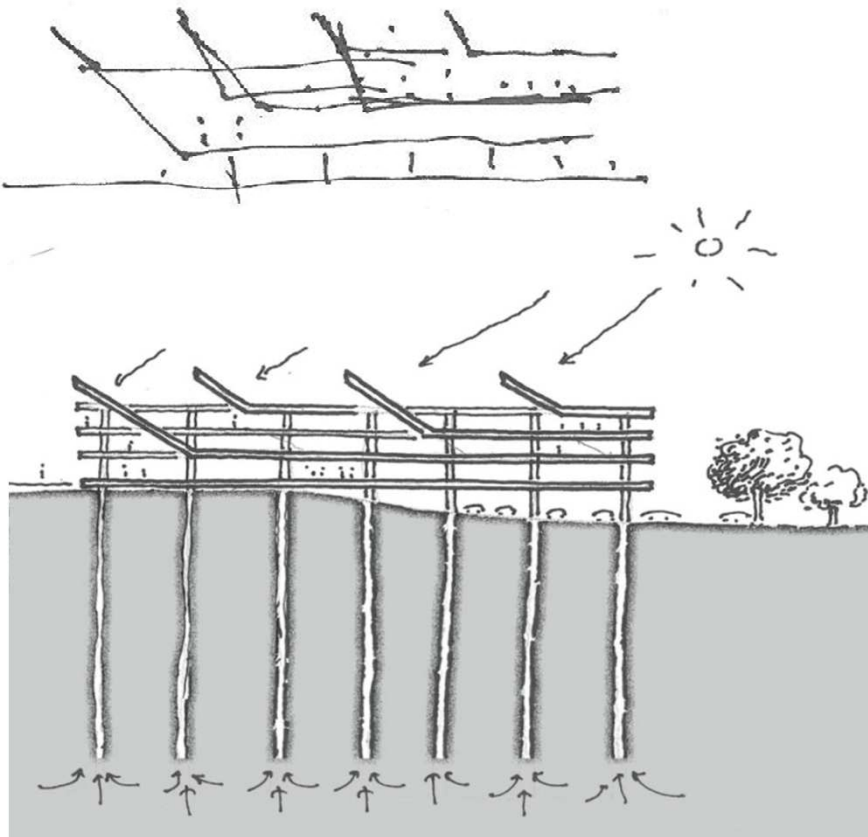
Protections solaires adaptées à l'orientation



Tirer parti du relief pour réduire les terrassements

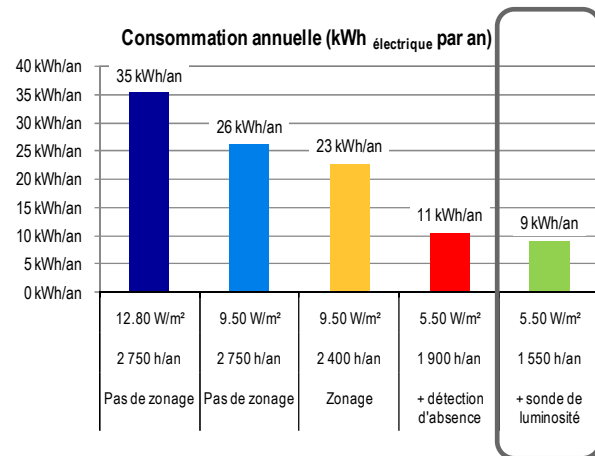


Géothermie et panneaux photovoltaïques

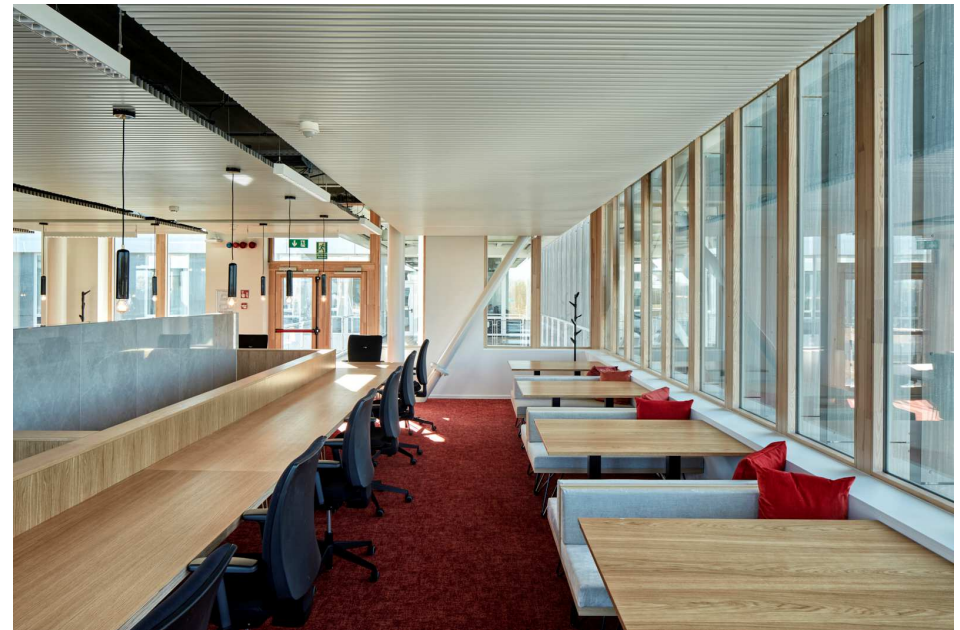


Optimalisation énergétique

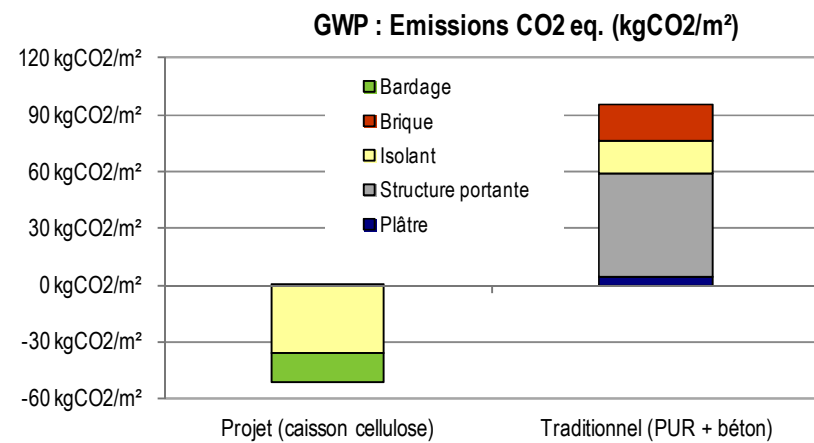
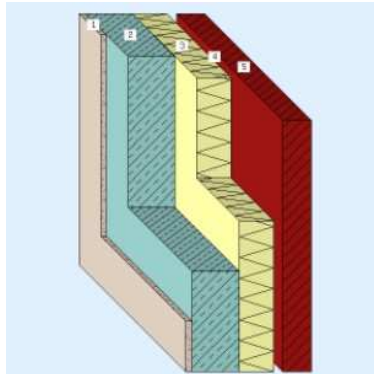
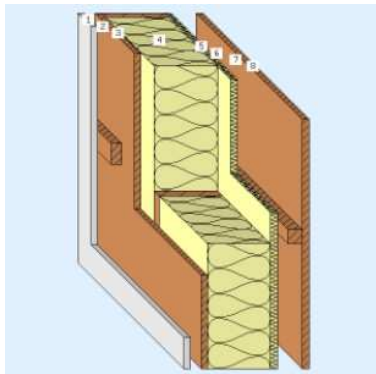
- **Etanchéité à l'air** de l'enveloppe > standard passif
- **Triple vitrage** au rez-de-chaussée
- **Ventilation hygiénique** avec récupération de chaleur et d'humidité à haut rendement
- Chaud et froid par **pompes à chaleur eau-eau** et **plafonds rayonnants** associés à l'**inertie** des planchers
- **Gestion fine** des équipements par zones



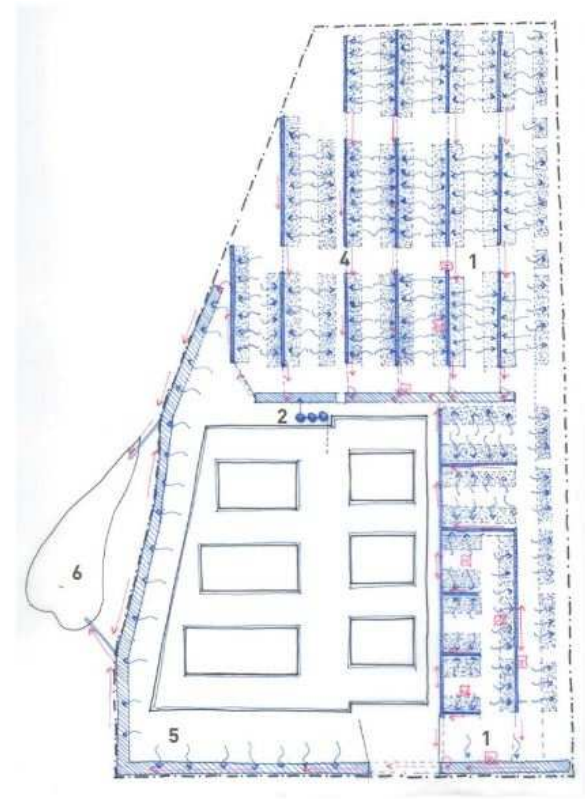
Importance d'une gestion fine de l'éclairage



Matériaux

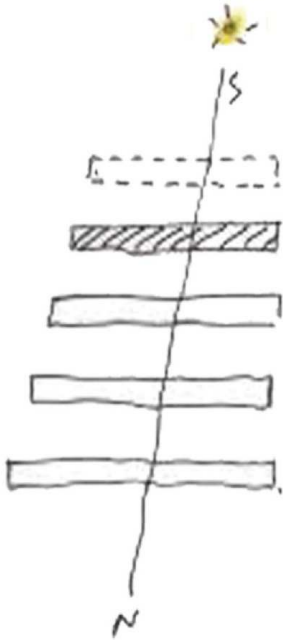


Eau et paysage

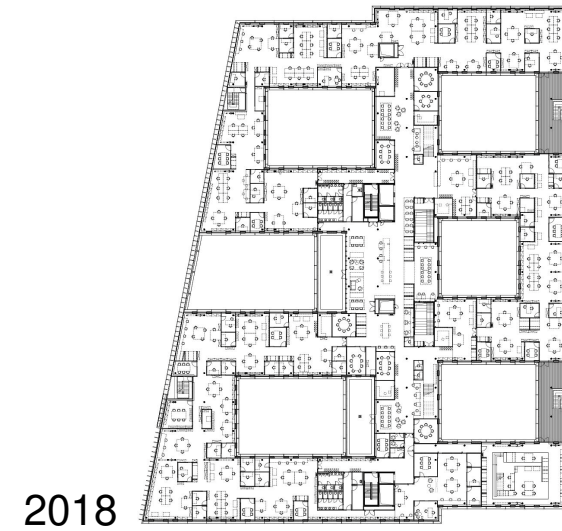
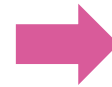
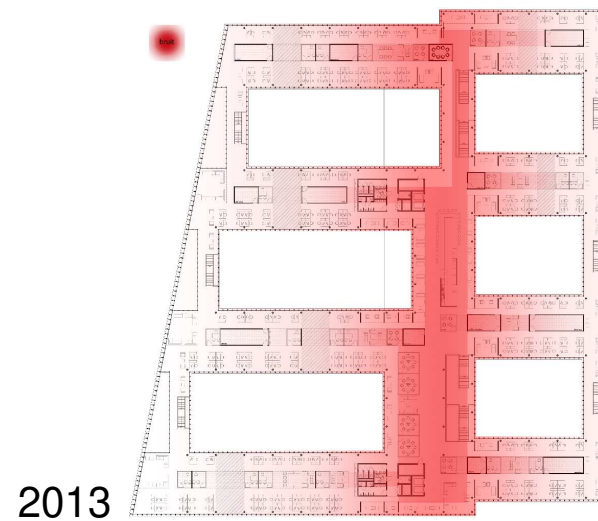


Adaptabilité et extensibilité

- Plateaux **modulaires** sans colonnes intermédiaires
- Possibilité d'ajouter des **ailes supplémentaires**
- Reconvertible en **laboratoires**



Degré d'incertitude

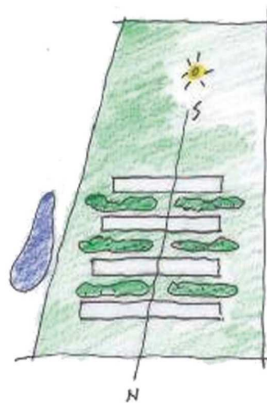
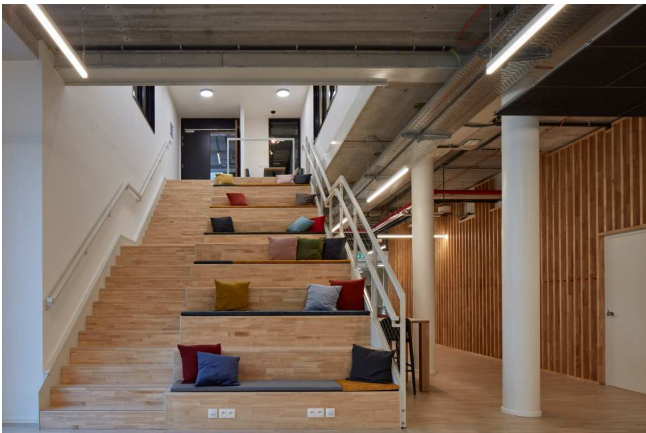
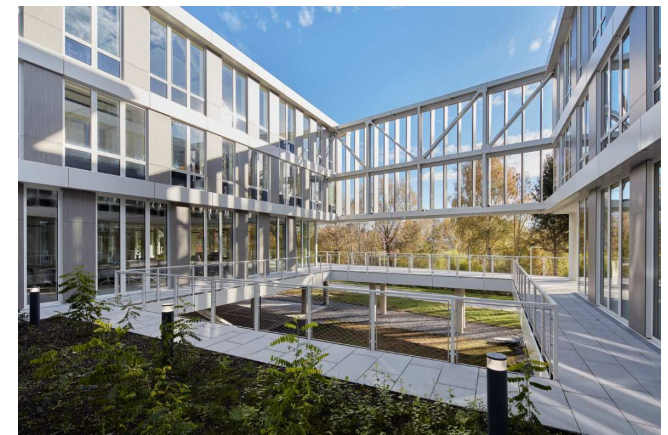


Certifications

- BREEAM very good
- BATiment Exemplaire RW 2013
- VALIDEO



Une nouvelle façon de travailler entre patios et jardins



Merci

Roland Roquiny ingénieur civil architecte / managing partner / roquiny@archipelago.be / +32 478 549774

Vous voulez en savoir plus sur la façon
dont nous abordons les projets ?

Restons en contact !



in

www.archipelago.be

